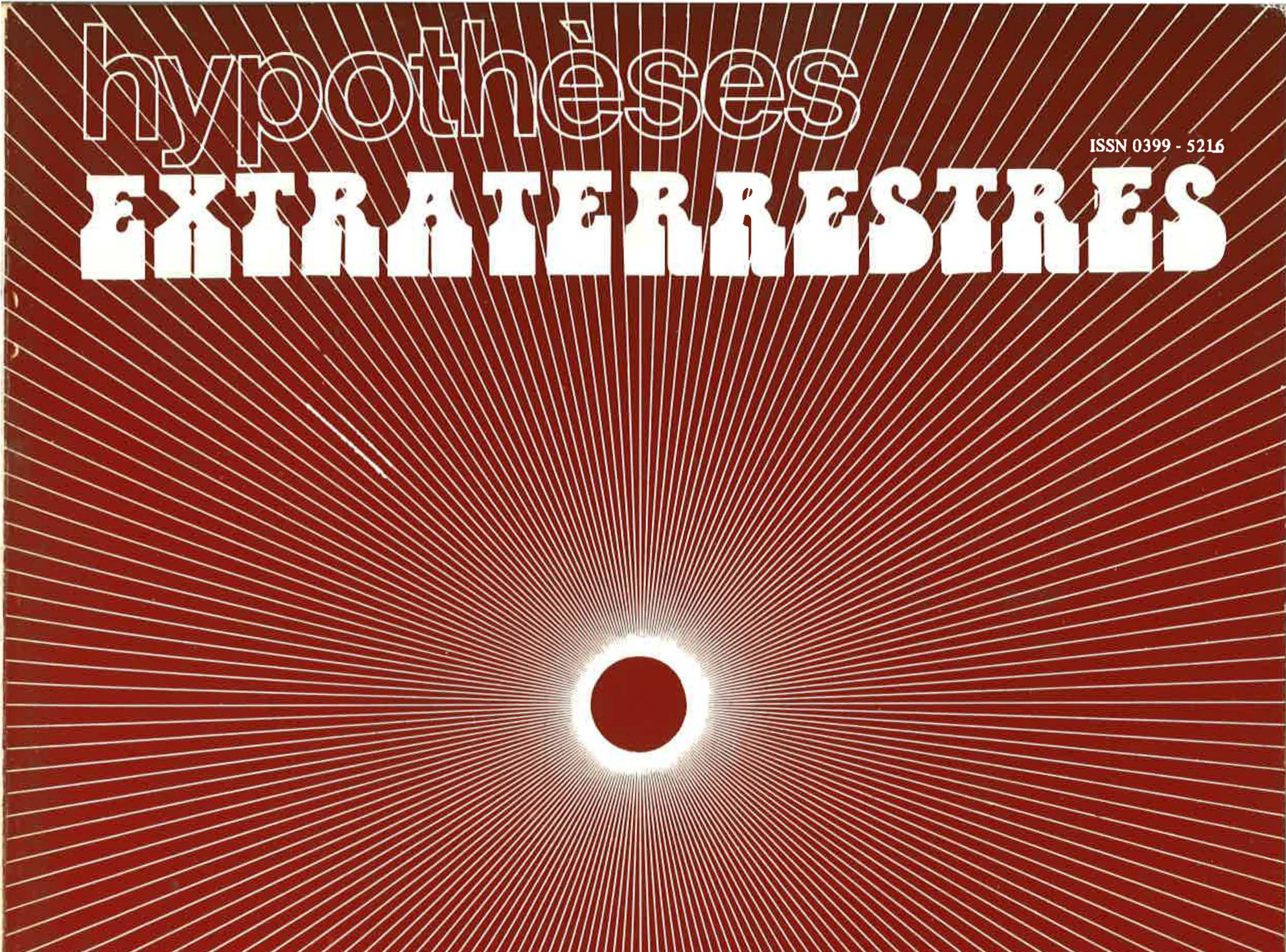


hypothèses EXTRATERRESTRES

ISSN 0399 - 5216

-Objets Volants Non Identifiés-

FRANCE : 15 Frs.
Autres pays : 15 Frs

Dans ce numéro:
L'AFFAIRE DE CERGY-PONTOISE (FRANCE)

AVRIL 1980
No 14

hypothèses EXTRATERRESTRES

REDACTION ADMINISTRATION
Hypothèses EXTRATERRESTRES
Saint-Denis-Les-Rebais
77510 REBAIS - FRANCE -
Directeur de la Publication :
Gérard LEBAT. Tel 404 55 05,le soir.
Commission Paritaire : 51659.
Dépot Légal à Parution.
Imprimé Par PROVINS IMPRESSION 77 - PROVINS.

sommaire

VOTRE REVUE EST REALISEE GRACE AU CONCOURS DE:

Noël PAULIN et Patrick BOITTIAUX à la direction artistique, Sylvie à la correction, Romaine BARILLOT au secrétariat à la rédaction, Jean-James MIGNOT à l'audio-visuel, Gilles SMIENA à la rubrique littéraire, Pierre-Jean FROMENT et Michel PICCIN au service enquêtes, Benjamin LISAN aux relations avec les scientifiques, André BERGER aux questions informatiques, Alain PRIEUR à la section Radio-amateurs, Guy BERTAUX aux questions juridiques, Jean-Pierre DUHAMELLE à la diffusion, Alain MARTIN, Thierry DRONKA, Patrick COULET, Guy DILCHER et Serge RIOU nos représentants locaux.
ADMINISTRATION du GEOS : Gérard LEBAT président, Michel PICCIN secrétaire et Isabelle ANGOT, trésorière.

CONDITIONS D'ABONNEMENT.

Les abonnements ou leurs renouvellements sont à adresser au siège de la revue.
Tout lecteur s'abonnant en cours d'année recevra les numéros parus à partir du 1er Janvier.
Pour toute correspondance, veuillez rappeler votre numéro d'abonné figurant sur les enveloppes d'envoi de votre revue.
Pour tout changement d'adresse, joindre 3 frs en timbres.
Pour nous aider à mieux vous informer, à vous présenter une revue de qualité, faites nous connaître auprès de vos amis et collègues. ABONNEZ LES !

Abonnement normal 1 an : 50 Frs.
Abonnement de soutien 1 an : 70 Frs.
Abonnement étranger 1 an : 60 Frs.
Abonnement plus adhésion au GEOS : 100 Frs.
Les adhérents reçoivent une carte de membre numérotée et le bulletin de liaison : ENTRE-NOUS.

AVIS A NOS LECTEURS.

Nous sollicitons la collaboration de tous nos lecteurs pour la rédaction de LES EXTRATERRESTRES. Ses pages sont ouvertes aux enquêteurs, techniciens, scientifiques et universitaires, qui par leur envoi d'articles sérieux sur le phénomène OVNI feront progresser l'ufologie. Les documents doivent parvenir au siège de la revue soit : REVUE LES EXTRATERRESTRES - Rédaction - SAINT-DENIS- LES REBAIS 77510 REBAIS - France - et ne sont pas retournés. Leur envoi implique leur libre publication et la rédaction décline toute responsabilité quant à leur contenu. Toute reproduction, même partielle, est autorisée sous condition expresse d'indiquer clairement :
LA SOURCE, L'AUTEUR ET L'ADRESSE COMPLETE DE LA REVUE. Nous sommes par avance reconnaissants pour les coupures de presse que nos lecteurs auront l'obligeance de nous envoyer. Elles devront porter sur le phénomène OVNI. Pour toute réponse à vos courriers, veuillez nous joindre un timbre pour la réponse.
Notre revue a choisie de présenter quelques publicités. Elles ne sauraient en aucun cas engager notre orientation. Elles sont simplement nécessaires dans l'immédiat.

LES ANCIENS NUMEROS DE NOTRE REVUE SONT DISPONIBLES. VOUS POUVEZ NOUS LES COMMANDER.
ANNEE 1977 soit 4 numéros : 60 FRS.
ANNEE 1978 soit 4 numéros : 60 FRS.
ANNEE 1979 soit 4 numéros : 60 FRS.
Adressez vos commandes à la revue.

conférences et réunions du GEOS Notre groupement organise des conférences sur la région Parisienne. Pour en connaître les dates et lieux, nous téléphoner au préalable. Nous organisons également au Centre Culturel du 10ème, 31 rue de Chateau-Landon -Paris, des réunions d'information. Les prochaines auront lieu à 15 h le : 5 Janvier - 1er Mars - 26 Avril - 31 Mai.

CHERCHEURS ET GROUPEMENTS

Nous élargissons notre rubrique aux chercheurs privés qui souhaitent obtenir, par l'intermédiaire de notre revue, des éléments complémentaires à leurs travaux. Ils pourront librement faire appel, grâce à cette rubrique, à tous nos lecteurs.

Nous poursuivons également la publication de la liste des groupements Français qui nous sont signalés. Nous y inclurons également les associations ou revues étrangères portant sur l'étude du phénomène OVNI.
Dès maintenant écrivez-nous.
Ces annonces sont gratuites.

L'A.E.S.V. Suisse serait heureuse de recevoir toute information (articles de presse, enquêtes publiées ou non etc...) ou références relatives à des cas ufologiques Suisse, ceci dans le but de compléter au maximum son catalogue d'observations d'OVNI en Suisse.
A.E.S.V. Suisse
Ruelle du Centre, 2
CH - 1800 VEVEY - SUISSE.

Monsieur Christian De Zan nous fait part de l'ouvrage qu'il vient de publier aux Ed De Vecchi et qui a pour titre :
GUIDE DU CHASSEUR DES PHENOMENES OVNI.

Nous avons le plaisir d'apprendre que notre article sur l'affaire de Cergy sera publié en Espagne, U.S.A. , Angleterre, Belgique.

LA NUIT NATIONALE D'OBSERVATION DU CIEL ORGANISEE PAR LE GEOS AURA LIEU LE Samedi 14 Juin à partir de 22 h.

Excellente revue sur les civilisations disparues :
KADATH
6, Bd St Michel
BRUXELLES
Belgique.

C.L.E.U.
Monsieur Christian PETIT
Boite Postale numéro 9
BELVAUX
G.D. du LUXEMBOURG.

LE JOURNAL DU MYSTERE
Via Massaia 98,
50134 FIRENZE.
ITALIA

Signalons deux excellentes études faites par le GREPO :
1) Le contacté Pierre Monet.
2) 30 années d'observations vauclusiennes.
Deux travaux énormes que nous ne pouvons que conseiller. Renseignement en écrivant au :
GREPO.
René FAUDRIN
MAISON DES JEUNES
Av. Pablo Picasso
84700 SORGUES.

PROCES CONTRE LA C.I.A. ET L'USAF

Aux Etats-Unis, une loi, LE FREEDOM INFORMATION ACT (F.O.I.A.) donne une liberté totale à l'information. Deux associations sans but lucratif,au nom de cette loi, vont attaquer deux puissants éléments de la structure gouvernementale américaine : LA CIA ET L'USAF. Ces deux associations ont pour nom : le G.S.W. (Ground Saucer Watch) qui a attaqué la CIA. en justice en 1977 et le C.A.U.S. (Citizen Against UFOSecrecy) qui pour sa part a attaqué en Décembre 1978 l'USAF.

Le GSW a gagné son procès, et la CIA doit rendre public tous les documents relatifs aux OVNI qu'elle détient. En Aout 1978, le procureur fait savoir que la CIA a déjà localisé 1000 pages d'informations sur le sujet. En décembre, l'agence US avoue avoir récupéré 10 000 documents ! Pour une administration, un peu spéciale ilfaut dire, mais qui déclare ne pas s'occuper d'OVNI, ce n'est déjà pas si mal.

La CIA a fait savoir qu'elle ne pouvait pas donner suite à une demande du C.A.U.S. qui stipulait : AVEZ-VOUS DES VEHICULES EXTRATERRESTRES RECUPERES LORS D'INCIDENTS. La CIA déclare que ce n'est pas de son ressort, mais de celui de l'USAF. Voilà pourquoi le C.A.U.S. a entamé une procédure judiciaire contre cette administration. Pour étayer la demande en justice, le C.A.U.S. a reçu le témoignage de deux officiers en retraite qui prétendent que l'USAF a récupéré en Juillet 1978 un engin extraterrestre accidenté. Mais l'USAF dément catégoriquement ces faits. (dans un communiqué diffusé en août 1978). Le C.A.U.S. fait appel. L'USAF déclare qu'elle respecte la loi sur la liberté d'information, mais que compte tenu que les dossiers sur cette affaire n'existent pas , elle ne peut les montrer.

Le C.A.U.S. avec l'aide du prestigieux bureau d'avocat New-Yorkais ROTHBLATT, SEIJAS AND PESKING, est reparti à l'attaque, et espère prochainement des résultats.

Nous avons examiné les deux témoignages donnés par le C.A.U.S. : ils ne paraissent pas être très solides. En effet, le premier officier avait été à l'époque chargé de protéger les lieux de l'écrasement d'un engin. Il n'a pas vu cet engin. Les seuls renseignements qu'il possède sont ceux entendu dans la bouche des officiers supérieurs, sous le secret. On imagine facilement la fragilité de ce témoignage. En effet, cet engin pouvait être aussi bien un satellite (pourquoi pas Russe d'où la méfiance des autorités et le secret) ou un météorite. On peut tout imaginer. Quant au second témoin, un lieutenant colonel, il survolait l'endroit et a capté par radio un message disant qu'un OVNI était signalé dans l'espace aérien environnant. Les radars le suivaient et ils ont localisé son point de chute. Mais OVNI ne veut pas dire OBJETS DEFINITIVEMENT NON IDENTIFIES. Donc prudence, et ne voyons pas des épaves d'OVNI à chaque coin de rue. A ce propos, nous pouvons démentir dans le même sens toutes les affirmations de LEONARD STRINGFIELD qui fait appel pour prétendre que les ETATS-UNIS détiennent des épaves d'OVNI ou des cadavres d'extraterrestres à des témoignages souvent indirects, ou encore très aléatoires . Il faut avouer que nous n'avons rien de sérieux à ce sujet à ce jour.

Nous avons reçu récemment un courrier du C.A.U.S. dans lequel il relatait, qu'ayant peu demoyens, il ne pouvait tenir informé régulièrement ses amis de l'avancement des procédures, mais qu'il s'efforcerait dans l'avenir de publier régulièrement un petit bulletin intitulé " JUST CAUS ". Nous possédons une quinzaine d'exemplaires de ce petit bulletin qui se présente sous forme de 4 à 10 pages dupliquées. Le C.A.U.S. à l'image des groupes Français est surtout dirigé par une petite équipe d'hommes. 3 seulement en réalité : Brad SPARK, Peter GERSTEN et Todd ZECHEL le directeur. Récemment, le C.A.U.S. nous informait avoir reçu de la CIA 2000 documents (dont 200, photocopiés figurent dans nos archives) (1). Todd ZECHEL nous informait également que ces documents étaient censurés, fragmentaires et que leur analyse était considérablement retardée à cause de cela. Le C.A.U.S. compte donc également attaquer la CIA et mettre en cause sa mauvaise foi.

Un évènement très important vient récemment d'être révélé aux USA : Un scientifique du génie civil a déclaré qu'ALLEN DULLES, Directeur de la CIA, lui avait demandé par téléphone, à 4 heures du matin, d'enquêter sur l'atterrissage d'un OVNI dans sa région. Ceci prouve à nouveau l'intérêt de la CIA pour le phénomène. Un argument de plus pour le C.A.U.S. dans son procès. Une information confidentielle démontre que la CIA centralise en un point précis tout ce qui a trait aux OVNI. Elle déclare naturellement le contraire. Un index signale même qu'il y aurait 15 000 documents ! Le C.A.U.S. est donc loin de tout posséder avec les 2000 documents divulgués. Il contre-attaque actuellement à ce sujet :

Les premiers documents de l'USAF révèlent que :

1) Il existerait une unité d'intervention spécialisée sur le problème OVNI.

2) Qu'une personnalité ufologique américaine de premier ordre serait un " indic " de la CIA. (A ce propos,souvent des articles ont signalé que ce serait le cas de Allen HYNECK mais à ce jour aucune preuve n'atteste une telle accusation.).

3) 200 pages traitent de la vague de 1975 et du survol par des OVNI de bases de missiles et de B 52.

4) Des documents confirment l'affaire des Phantoms Iraniens (Numéro 5 de la revue LES EXTRATERRESTRES, Janvier 1978).

Nous pouvons être certain que de nouveaux éléments nous parviendrons prochainement, nous aurons donc encore l'occasion d'ouvrir ce dossier.

JEAN DARGERY

l'affaire de cergy

NOTRE ENQUETE DU 1er DECEMBRE
CE QUE LA GENDARMERIE NOUS APPREND.

Arrivés à CERGY-PONTOISE, nous nous sommes rendus à la brigade de gendarmerie, où le commandant COURCOUX nous a réservé un excellent accueil. Son opinion à cette époque, est très honnête : il y a bien eu quelque chose, que les témoins nous relatent en détail, mais nous ne pouvons pas dire quoi. Le commandant estime que les témoins sont francs. Ils ne lui donnent pas l'impression de raconter des histoires et leur voix est franche.

Le commandant COURCOUX nous raconta comment il avait procédé pour son enquête. Tout d'abord, il fut averti par le commissariat le lundi 26 novembre 1979 à 8 heures. Les agents locaux ne savaient vraiment pas quoi faire de cette affaire qui les embarrassait bien. Ils déclarèrent que la gendarmerie était compétente dans ce domaine car elle avait à son service des spécialistes du problème. En réalité, c'est vers 6 heures que les deux témoins se présentèrent au commissariat. Nous remarquons qu'ils ont attendu 2 heures avant de communiquer les évènements aux autorités publiques.

A partir du moment où la gendarmerie fut au courant, les deux témoins furent immédiatement appelés à venir à la brigade faire leur déposition et subir un interrogatoire en règle. Nous relaterons plus loin les faits concernant la disparition. Les gendarmes procédèrent à des relevés de radioactivité avec un DOM 410 qui ne donnèrent aucun résultat. Il n'y avait pas trace de radioactivité sur la voiture, ni sur les lieux des évènements. Prévenus par des enquêteurs ufologues du test de la boussole, ils tentèrent de voir si des déviations étaient à relever. Rien à nouveau. Enfin, ils procédèrent à un troisième test : le chien. Un excellent berger allemand de la brigade fut amené sur les lieux, invité à monter à bord de la voiture. Rien, le chien restait normal, ne s'affolait pas, ne démontrait aucune réaction étrange ou anormale. Encore un test négatif. Vraiment, il est difficile d'attester par des preuves que l'on retrouve en ufologie l'histoire des deux témoins de CERGY PONTOISE.

Le commandant nous informa qu'un mécanicien de MENUCOURT avait été témoin d'un fait bizarre, le même jour, à la même heure, dans la direction de PONTOISE. Nous allons faire le point sur ce dossier complémentaire, attestant un peu les dires de nos deux témoins, et que le commandant estime fort sérieux.

Nous avons évoqué avec le commandant l'opinion de Mr COCHEREAUX, directeur de la Gendarmerie Nationale, qu'il a eu régulièrement au téléphone, et n'estimant pas devoir rattacher cette affaire aux dossier OVNI. Nous sommes de son avis car, avec le présent dossier, nous ne pouvons absolument pas apporter d'élément positif au problème OVNI. De plus, nous n'avons absolument pas la certitude que cette histoire est vraie, car aucun élément matériel que nous retrouvons habituellement dans ce genre d'affaire n'est présent.

En ce qui concerne le GEPAN, il s'est contenté au moment ou nous faisons cette première enquête, de téléphoner à la brigade pour demander si elle avait besoin de personnel compétent en psychiatrie, psychologie et autres sciences physiques. La réponse fut négative, le commandant COURCOUX ayant tout le personnel nécessaire.

Après notre passage à la Gendarmerie, nous nous sommes tout naturellement rendus auprès des témoins. Bien qu'ayant appris à la Gendarmerie combien la presse était envahissante, nous fûmes tout de



SALOMON ET JEAN PIERRE, TEMOINS DE LA DISPARITION.

même surpris de constater que le témoin était encore plus bousculé que les autorités publiques. C'est simple lorsque nous sommes entrés dans l'appartement de Monsieur Jean-Pierre PREVOST, l'un des témoins, nous nous demandions si nous n'entrions pas dans une salle de spectacle ! Une quinzaine de personnes étaient présentes, installées à la hâte sur des chaises, dans des fauteuils ou tout simplement debout. Tout le monde écoutait le fantastique récit des témoins qui, tout comme la gendarmerie nous l'a informé, devaient en rajouter pour embellir l'histoire. Parmi les personnes présentes des journalistes mais aussi de nombreux enquêteurs qui travaillaient tous pour le même groupe, mais individuellement ! Devant cette scène, nous avons tout d'abord écouté puis ensuite, nous avons pris à partie les témoins en reprenant l'affaire à ses débuts. Les questions classiques posées, l'observation retracée, cela nous a permis de confronter le récit avec les faits que le commandant COURCOUX avait dès le lundi matin notifié dans son rapport, et à partir duquel il nous avait présenté l'affaire.

PRESENTONS LES TEMOINS.

Jean-Pierre PREVOST, 25 ans, officiellement marchand forain, très dynamique d'apparence, barbu, excellente vue. C'est lui qui semblait le plus alerte pour décrire le phénomène et les événements qui s'en suivirent.

Salomon N'DIAYE, 25 ans, agent commercial, marchand de " frip " à ses heures, de race noire (origine africaine). Il semblait fatigué lors de notre visite et d'après ses déclarations ce qui l'accablait le plus, c'était la disparition de son ami.

Effectivement, lorsque nous avons fait cette enquête, Franck n'était toujours pas revenu et malgré la diffusion de son signalement à la télévision, dans la presse, l'appel émouvant de sa mère à la radio, il ne donnait aucun signe de vie.

Franck FONTAINE, 19 ans, chomeur, avait rejoint ses deux amis pour se faire 100 F d'argent de poche afin de compléter les maigres prestations servies par l'état. Il habitait SAINT OUEN L'AUMONE chez une amie. Sa mère qu'il rencontrait fréquemment et qu'il prévenait de tous ses agissements, est divorcée et vit dans un pavillon en compagnie de quatre de ses enfants dont le dernier est âgé seulement de quelques mois.

L'AFFAIRE.

Les trois amis s'étaient donnés rendez-vous pour le lundi matin à 4 heures pour se rendre au marché de GISOR, où ils comptaient vendre des " frip " sous la direction de Jean-Pierre. Première opération une fois les trois camarades réunis : démarrer la voiture. En effet, cette FORD TAUNUS breack de couleur rouge, donnant des signes évidents de vieillesse, n'avait pas de démarreur (cette voiture n'appartenait à aucun des trois compères mais était prêtée par un quatrième ami). Mais démarrer la voiture dans ces conditions n'étaitpas difficile. En effet, devant le batiment du 11 rue de la justice mauve à CERGY-PONTOISE, une petite descente aidait à merveille les trois compères. Franck au volant, Jean Pie re et Salomon poussant, la TAUNUS démarra au " quart de tour ". Ils la garèrent donc juste devant l'entrée de l'immeuble de Jean-Pierre et commencèrent à charger. Un habitant de l'immeuble, selon Jean-Pierre, se serait plaint du bruit fait par le véhicule, mais un interrogatoire de tous les occupants de l'immeuble ne permit pas de retrouver ce mystérieux témoin - témoin s'il y a vraiment eu ! -. Jean Pierre s'apprêtait à remonter dans l'appartement chercher un parasol et quelques jeans restant, lorsque Franck observa un phénomène lumineux venant du nord en leur direction à une très lente vitesse. Il s'agissait d'un objet allongé, d'un blanc légèrement lumineux. Il semblait descendre, ce qui fit penser aux témoins à un avion qui allait s'écraser au sol. Salomon s'empressa de remonter dans l'appartement chercher un appareil photo. Jean-Pierre continua à charger la voiture. Franck, inquiet, pris la décision d'aller en voiture dans la direction de la chute possible de l'engin. A ce moment, Jean-Pierre monta chercher ce parasol de marché. Arrivé dans l'appartement, regardant machinalement par la fenêtre qui donnait derrière l'immeuble, donc en direction de la chute de l'objet, il vit à quelques 200 mètres de là la voiture arrêtée. Il pensa : " voilà que son moteur est calé, il ne nous reste plus qu'à pousser à nouveau pour redémarrer la FORD ". A ce moment-là aucun phénomène n'apparaissait. Il continua ses occupations, sortant sur le pas de porte les jeans et le parasol. Durant ce temps-là, Salomon jurait car son appareil était sans pellicule, et qu'il n'en trouvait pas dans l'appartement. A son tour, il regarda par la fenêtre et observa alors une sorte de " brouillard "

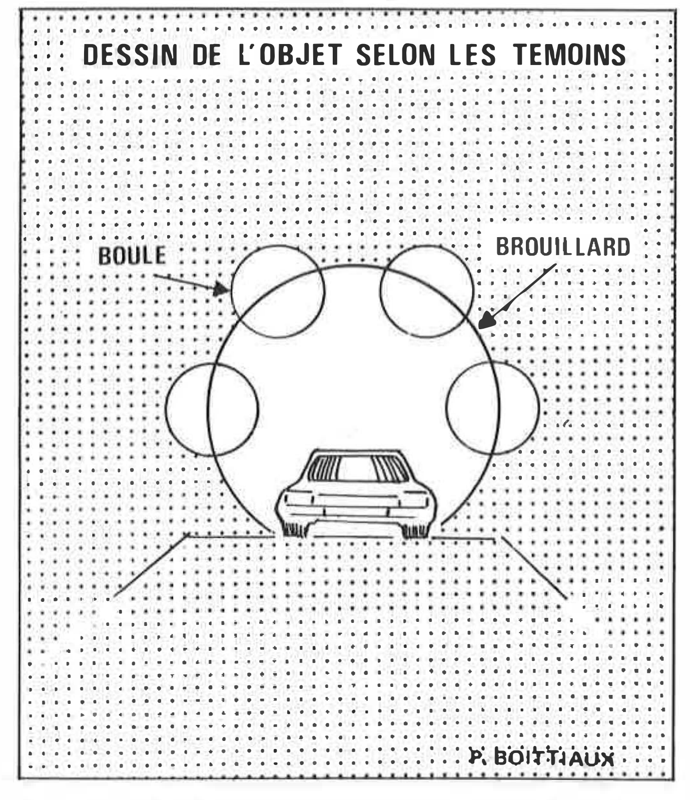
LE BATIMENT DE LA GENDARMERIE NATIONALE DE CERGY.



entourant la voiture. Ils virent distinctement 4 boules, de la même couleur, un peu plus grosses qu'une roue de voiture, et qui se détachait du " nuage " entourant la voiture. Cette nappe, aux contours bien définis, très dense car on ne voyait pas à travers, légèrement lumineuse mais sans excès, dépassait de 20 à 30 centimètres le véhicule tout en l'entourant. En quelques secondes, les boules disparurent comme entrant dans la masse. Ensuite, la masse de brouillard très dense entra dans un tube lumineux qui se forma à partir de cette masse en s'allongeant progressivement, suivant la diminution la boule. Enfin, une fois le " tube " s'étant formé, d'une couleur toujours similaire à cet " espèce de brouillard " il s'éleva et disparut à une vitesse vertigineuse. Les deux témoins s'avancèrent en direction du véhicule qui était à 200 mètres de là. Ils marchèrent vite, courant par moment. Arrivés près de la voiture, ils constatèrent que Franck n'était plus là. La portière gauche était entrouverte, le contact était mis, les phares allumés et une vitesse enclenchée. Le véhicule était au milieu de la route, légèrement en travers. Affolé, Salomon retourna à l'appartement et téléphona au commissariat. Jean-Pierre ne voyant pas la police arriver téléphona à la gendarmerie qui lui répondit que cette affaire n'était pas de son ressort. Enfin la police arriva, et en force : R 12, Fourgon, beaucoup de monde pour une affaire qui devait terminer sur le bureau de la gendarmerie. En effet, le commissariat, embarrassé par ce dossier dont il ne savait que faire, le transmit purement et simplement à la gendarmerie vers les 8 heures du matin. L'apparition du premier objet à eu lieu vers 4 heures 20. La disparition de Franck vers 4 heures 30. Signalons que les témoins pouvaient distinguer nettement l'arrière du véhicule, dont la masse similaire à un brouillard épais, s'arrêtait légèrement avant comme le montre le dessin que nous avons retracé d'après un croquis établi par le témoin.

QUE S'EST-IL PASSE ?

Nous sommes devant des faits précis. Dans l'immédiat, les témoins semblent sincères et il nous est difficile après cette première enquête, de trouver la faille qui nous permettrait de les contredire.





LES DEUX TEMOINS DESIGNANT LA PROVENANCE DE L'ENGIN.

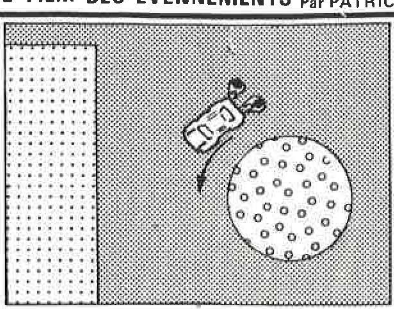
Aucune raison pour Franck de disparaître de la circulation. Le service militaire approchant pour lui, ce n'est pas une raison suffisante, contrairement à ce que la presse a annoncé. En effet, Franck aurait pu facilement s'en faire dispenser : soutien de famille, parents divorcés, etc... Vraiment, on ne comprend pas. Nous sommes bien obligés d'admettre ces faits. D'autre part, des disparitions semblables ont déjà été enregistrées en France et dans le monde entier. Le cas VALDES au Chili par exemple.

L'hypothèse du crime a été également avancée. Pas de mobile, les trois jeunes gens s'entendaient parfaitement, pas d'histoire de drogue, rien qui nous permettrait d'appuyer cette thèse.

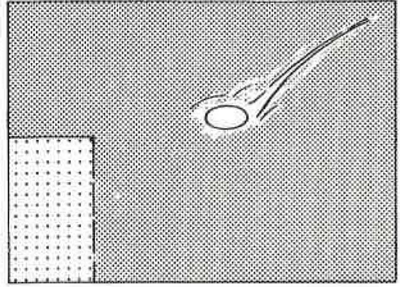
COMPLEMENT A L'AFFAIRE.

Roland VARIN, 38 ans, technicien auto, demeurant dans un petit village proche de Pontoise, Menucourt, employé dans une station service, route de Saint- eu à Ermont vient bouleverser beaucoup d'idées préconçues. Lundi, vers 4 heures du matin il est réveillé par un bruit bizarre qu'il pense provenir du rez-de-chaussé. " J'ai dû oublier de fermer ma chaine stéréo " se dit-il. Il se lève donc et descent l'escalier. Il n'en est rien, la radio est bien fermée et le bruit semble provenir de l'extérieur, du jardin peut-être. Sortant dehors, il constate que le bruit vient de la direction de Pontoise, de la RN 14. Ce bruit dura 10 mn environ. Il s'agissait d'un bruit inhabituel qu'il ne pouvait pas définir. Cela ressemblait à une sorte de résonnance d'un réacteur ou encore d'un bruit étouffé. Il s'apprête à prendre sa voiture mais le bruit s'estompre progressivement jusqu'à disparaître complètement dans la nuit. Monsieur VARIN n'est pas au courant de l'histoire de Cergy-Pontoise. Il prend donc le lendemain son travail. Ses camarades remarquant son air inhabituel parviennent —a lui faire dire son incroyable histoire. Puis la matinée se passe sans problème. Ce n'est que dansl e courant de l'après midi qu'il prend connaissance par la radio de l'enlèvement de Pontoise. Poussé par ses camarades, il est invité à déposer une version précise des faits auprès de la gendarmerie.

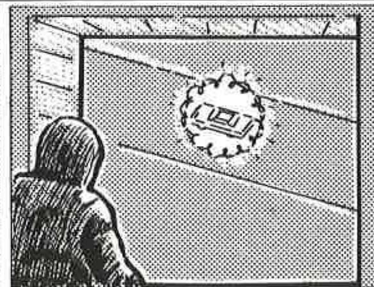
LE FILM DES ÉVÈNNEMENTS Par PATRICK BOITTIAUX.



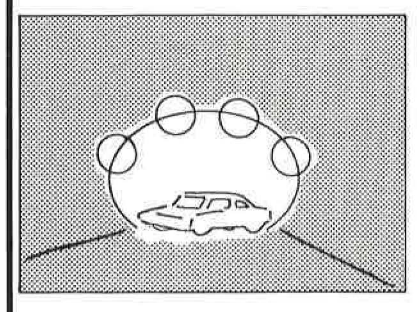
Les jeunes gens poussent la voiture et chargent les vétements.



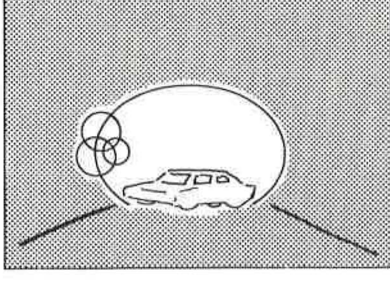
L'apparition d'un objet allongé dans la nuit (venant sur eux en descendant)



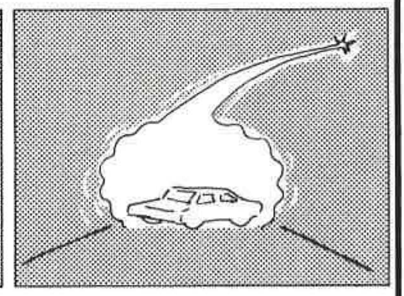
Salomon voit par la fenêtre la voiture entourée par un halo



Les deux témoins voient sur la route le véhicule



Les boules entrent dans la sphère de brouillard entourant le véhicule



Le brouillard se transforme en un fuseau allongé qui s'élève et disparait à grande vitesse

Un élément de plus au dossier ? ou simplement une coïncidence ? Toujours est-il que la gendarmerie a entrepris des recherches dans la région pour retrouver Franck : contrôle des terrains avoisinant le lieu de disparition, inspection des berges de l'Oise par la brigade fluviale de Conflant-Sainte-Honorine, etc..... Sans résultat à ce jour. Un dossier à suivre.

((:))

APRES LA REAPPARITION DE FRANCK : NOTRE ENQUETE DU 8 DECEMBRE 1979.

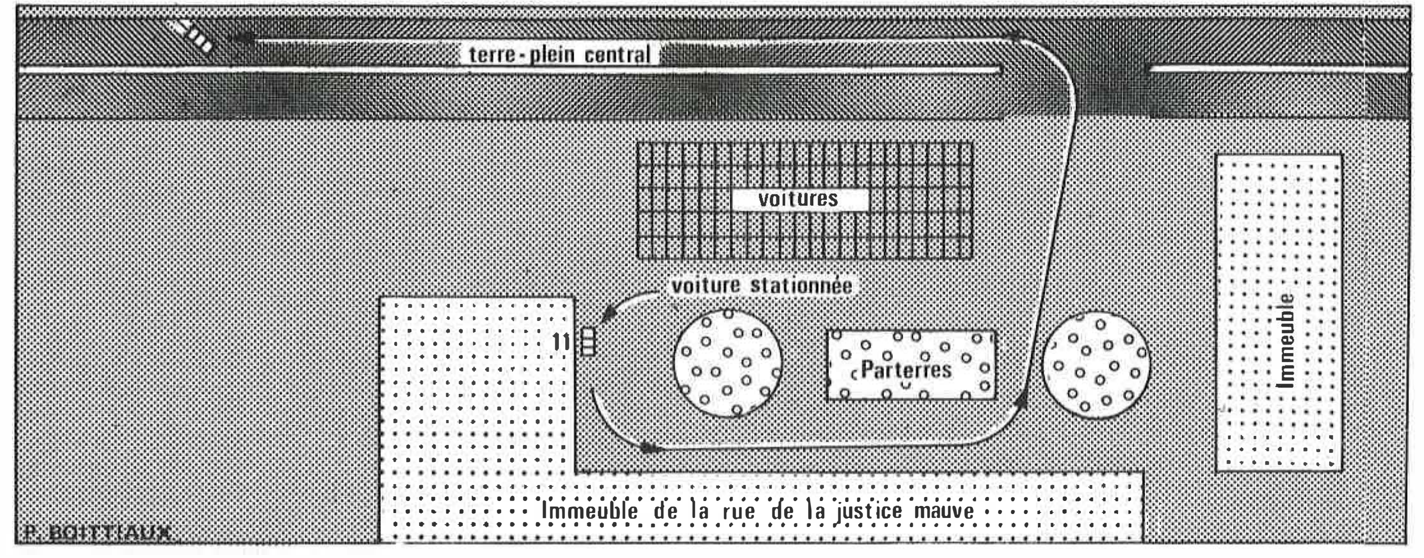
AFFAIRE DE CERGY- DEUXIEME PARTIE.

Franck disparu , oui mais pas pour toujours. En effet, ce lundi 3 décembre 1979, Franck réapparait. C'est la deuxième partie de cette enquête que nous allons vous faire revivre, telle que nous l'avons vécue lors de notre second déplacement.

Une nouvelle fois donc, nous voilà repartis pour Cergy-Pontoise. A nouveau, le commandant Courcoux chef d'escadron de la gendarmerie nationale nous fait le récit officiel des faits.; Franck nous confirme qu'il était parti avec la FORD TAUNUS afin de voir de plus près l'objet qui semblait tomber en direction de la centrale électrique de Cergy. Arrivé à la hauteur de la centrale, Franck voit arriver un objet rond, similaire à une boule de tennis qui s'est posée sur le côté gauche de son capot. A ce moment, la voiture a été entièrement enrobée de brouillard la boule blanchâtre grossissant, puis il a commencé à sentir des picotements dans les yeux. Il s'est ensuite endormi car à partir de ce moment là, il ne se rappelle plus de rien. Il déclare s'être réveillé à l'endoit même où il a disparu, debout, en se disant : on nous a volé notre voiture ". En effet, 8 jours plus tard, la voiture n'était plus là, à la suite des évènements que nous avons vus plus haut. Il était 4 h 30. Franck déclare que la mémoire lui est revenue d'un seul coup, ne sachant plus où il se trouvait à ce moment là. Il se rendit chez son ami Jean-Pierre mais il n'était pas là. Il sonna alors au studio voisin, celui de Salomon, le deuxième témoin. La porte s'ouvrit et il vit Salomon en pyjama. Il s'étonna de le voir dans cette tenue car, il y avait 5 minutes, il était habillé et qu'ils devaient aller à Gisor faire le marché. Il déclara également que la voiture avait disparu et qu'il pensait qu'on lui avait volée. Totalement dépassé par les événements, Salomon a été obligé de raconter toute l'histoire à Franck : sa disparition, l'OVNI, les recherches entreprises durant 8 jours, en bref, le calvaire que durent subir Jean-Pierre et Salomon durant son absence. Après de nombreuses explications, on prévient Jean-Pierre Prevost, Monique Fontaine la mère de Franck, Manina Bancod la fiancée de Franck et tout ce petit monde se réunit au 11 rue de la Justice Mauve à Cergy-Pontoise. La discution va bon train, et ce n'est que vers 7 heures 30 que l'on pense à prévenir la gendarmerie. Immédiatement, les gendarmes se rendent sur les lieux et procèdent à un premier interrogatoire. Ensuite, cet interrogatoire , entrecoupé par des interviews données à la presse (bien que les témoins ne le souhaitaient pas), se poursuit dans les locaux de la gendarmerie. Le lundi, en fin d'après-midi, c'est le subtitut du Procureur de la République de Pontoise qui procède à un interrogatoire de 2 heures 30 des trois complices. Il est évident que le but de cet interrogatoire était de tenter de constater une infraction : OUTRAGE A MAGISTRAT. Mais rien ne clochait dans les déclarations des trois témoins. Il est évident aussi que le subtitut devait interroger ces témoins avec courtoisie car on ne pouvait rien leur reprocher. Ils regagnèrent ensuite leur domicile.

Au niveau des analyses, très peu de chose à été fait. Cette défection est due non pas aux autorités judiciaires, mais à la volonté des témoins qui refusèrent toute expérience approfondie sur Franck. Le commandant COURCOUX a tout de même pu faire pratiquer une prise de sang, dont l'analyse est en court au moment où nous écrivons. Nous tenterons dans l'avenir d'en connaître le résultat. D'autre part deux scientifiques du GEPAN, un biologiste et un physicien (sous réserve, nous n'avons pas vérifier les

titres de ces chercheurs, mais nous pouvons vous indiquer que Mr ROSPART semble spécialisé au GEPAN dans les questions informatiques si nous en croyons une étude technique qu'il vient de nous communiquer), Messieur TEYSANDIER et ROSPART, sont venus auprès des témoins. Il semble que ceux-ci refusèrent toute étude scientifique de leur personne. Les deux spécialistes se heurtèrent sans cesse à des réponses négatives. La force n'étant pas possible, ils se résignèrent à laisser tomber cette affaire après une demi-heure de travail. Nous ne sommes pas surpris de la réaction des trois témoins, un peu en marge de la société, et pour qui l'uniforme ou l'individu cravaté en costume est en quelque sorte la bête à abattre. Quant à la presse, elle s'est empressée d'exploiter la réaction négative des témoins face au GEPAN pour le ridiculiser. L'hypnose fut également appliquée à cette affaire. C'est Daniel HUGUET, hypnotiseur très connu, venu de Marseille, qui procédait. Il commença l'expérience sur Jean-Pierre car Franck refusait catégoriquement de se soumettre à cette analyse de l'esprit. Rapidement Franck (encore lui !) fit arrêter l'expérience en cours sur Jean-Pierre, sous prétexte qu'il allait dévoiler des " choses " confidentielles sur ce qu'il avait vécu. (ou bien alors le " pot aux roses ?) Des psychiatres, des médecins dont celui auquel ils avaient habituellement affaire, sont venus les examiner. Vraiment, l'ambiance n'y était pas et tous repartirent bredouilles.



LE PLAN DE SITUATION DE L'IMMEUBLE DE LA RUE DE LA JUSTICE MAUVE ET DU TRAJET SUIVI PAR FRANCK.

PREMIERES REMARQUES.

Il est un fait certain, c'est que cette deuxième partie de l'enquête ne nous a toujours pas permis de prouver l'authenticité de cette affaire. Nous ne pouvons pas également la nier et la traiter comme un canular, bien qu'il y ait des lacunes. La preuve irréfutable nous manque, et malheureusement nous n'avons pas les moyens financiers nécessaires pour être sur place fréquemment' Toutefois, nous avons des " jalons " dont nous attendons des résultats :

- un ami sur place à la gendarmerie,
- un ami ayant fréquenté, pratiquement tous les jours les témoins durant 15 jours (de la disparition et 8 jours après sa réapparition).
- une personne connaissant l'un des témoins.

Parmi les " indices " qui tenteraient à prouver la supercherie, nous avons notamment relevé :

-La gendarmerie ou les services officiels n'ont pas été prévenus suffisamment tôt, ce qui laisse le temps aux trois témoins de monter à merveille la deuxième partie de leur scénario.

- Un frère de l'un des témoins serait passionné par le problème OVNI : on imagine fort bien que le trio avait par ce biais la possibilité de connaître le problème OVNI et de monter ainsi cette histoire.

- RTL a été prévenu à 5 heures 30 par une personne anonyme déclarant qu'elle avait vu Franck réapparaitre, entouré d'un nuage de brouillard, et que cette personne s'avéra être Salomon N'Diaye par la suite.

- Les témoins se laisseraient séduire par la rédaction d'un livre dans l'avenir.

- Les témoins ont réclamé de l'argent à PARIS-MATCH en contrepartie de photos et d'une interview. Nous étions trois témoins de cette scène qui opposait le trio à Jean Ker de MATCH. Nous avons été franchement écoeuré par ces manières. Dès le jeudi suivant nous pouvions découvrir le chef d'oeuvre que MATCH publiait : démagogique. Une histoire à nous faire dormir debout. Pour de l'argent, on constate que la mémoire revient. Et pour déclarer des choses absurdes : conversations avec des "boules ", aucune notion du temps dans ce monde, il y avait des boules mâles et des boules femelles etc.... l'imagination semble bien travailler, ce qui nous fait douter de la réalité de toute cette affaire !

- Les témoins nous ont déclaré ne pas avoir pris de photo. SURPRISE. LE PARISIEN publie dans une édition de Janvier LA PHOTO DE PONTOISE. Nous pouvons penser une fois de plus qu'avec de l'argent, on peu faire beaucoup de chose. Cette photo, un point blanc dans une masse noire, n'a d'ailleurs aucune valeur scientifique et peut être réalisée (par trucage) par n'importe quel photographe amateur.

- Les témoins évitent d'aller dans les détails quant à la description du phénomène.

- Le trio refuse toute expérience scientifique qui pourrait prouver la réalité du récit, mais aussi le canular .

Nous devons admettre que nous sommes devant une histoire bien montée s'il y a eu canular. Nous devons également admettre qu'elle s'est déroulée à merveille, dans le cas où les témoins souhaiteraient l'exploiter commercialement. Compte tenu de son déroulement, en aucun cas l'affaire de CERGY ne pourra être retenue pour une étude scientifique sérieuse qui pourrait consolider le dossier OVNI. Elle ne servira à rien et ne fera en aucun cas avancer l'étude entreprise sur le phénomène. Un coup pour rien si l'on peut dire......

Enquête de P.J. FROMENT. M. PICCIN. G. LEBAT



OBSERVATION EN BRETAGNE

Témoin : Monsieur Bertrand QUILLAY, 19 ans.
Domicile : Pen-Inez près de Locoal -Mendon.
Profession : Electricien en bâtiment.
Date de l'observation : 20 août 1977
Heure : 23 h 30.
Temps : Ciel parsemé de nuages. Pas de Lune.
Vent : Légère brise par moment.
Taille de l'objet : diamêtre 35 cms environ à bout de bras. Hauteur 10 cms environ.
Couleurs : lumièr jaune, contour violet.
Durée de l'observation : 20 secondes environ.

Monsieur Quillay part de son domicile à mobylette en direction de Mendon. Son projet est de rejoindre ses amis à une soirée, un bal Breton (Festou Noz).

Il quitte le village de Pen-Inez, traverse le bourg de Locoal et arrive à la hauteur de la stèle et du calvaire de Pent-Pont. A ce moment là, il va parcourir une longue ligne droite. Monsieur Quillay vient déjà de parcourir 2 kilomètres et roule à vive allure. Mais, bientôt il sera arrivé, encore 10 mn de route se dit-il ! La route est déserte, et notre témoin ne rencontre aucune voiture, ce qui est normal dans cette région à cette heure là.



Reconstitution de l'observation.

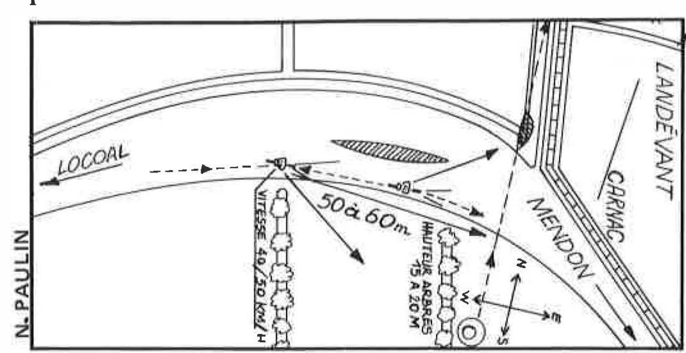
Dans une nuit parfaitement noire, il finit cette grande ligne droite et aborde un virage en pente douce. Il ralentit légèrement.

Soudain, à ce moment précis, sur sa droite, à 50 ou 60 m, à la hauteur des arbres, une forme cylindrique diffusant une forte lumière jaune vient d'apparaître. On voit clair comme en plein jour !

Il continut à rouler, sans que sa mobylette ne tombe en panne, et va à la rencontre de l'objet. Monsieur Quillay peut distinguer que les bords de la " chose " sont violets,et que le centre est jaune. L'objet traverse la route sud-nord dans un silence angoissant en avançant à une allure régulière, peut être 20 km/h environ.

Il remarque que la lumière de l'objet ne donne pas d'ombre aux arbres. Puis il cesse quelques secondes de le regarder. Enfin, quant il l'observe à nouveau, sur sa gauche, il a une forme elliptique, d'un gris difficile à comparer. L'objet continue alors sa route en direction du nord vers Landevant.

Il accélère, pris un peu par la peur. Arrivé chez ses amis, ces derniers lui font remarquer qu'il est pâle.



Les lieux de l'observation.

NOTES DE L'ENQUETEUR.

J'ai appri cet évènement par un témoin qui a fait lui aussi une observation près des pylones de Gabvre. J'ai réussi à connaître le lieu de son travail. Coincidenec, il se trouve qu'il est employé dans un garage à deux pas de mon domicile. Je lui donnais donc un RDV pour une entrevue.

Le jour de son " interrogatoire " il m'a paru avare de détails, anxieux et contracté. C'est certaineme t logique, compte tenu de la psychologie du témoin.

Il me signala qu'à la suite de cette observation, il avait eu des rêves bizarres, mais sans me donner plus de détails.

Gérard CHAMPETIER.

LA " VAGUE " DE NOVEMBRE/DECEMBRE 79.

Une vague ? Non, simplement un intérêt de la part de la presse pour un phénomène qui intéresse à tout moment le public, à la suite d'une observation. De plus, cette observation, fantastique par elle même, était proche de Paris : Cergy-Pontoise. Cette situation géographique arrangeait très bien les journaux, qui n'avaient qu'un pas à faire (Cergy se trouve à 1 h de Paris) pour alimenter leurs articles.

Du monde entier, des journalistes sont venus : Brésil, USA, Espagne, Angleterre etc... Nos correspondants à l'étranger nous ont communiqué en nombre les coupures de presse relatives à cette affaire, en un nombre plus important que nos adhérents Français, ce qui n'est pas sans nous étonner.

Nous ne croyons pas à cette vague, car nous estimons qu'elle est artificielle. Son origine : l'intérêt de la presse pour les OVNI. Le public ainsi sensibilisé était plus apte à décliner les obse vations dont il avait connaissance. Il est fort probable d'ailleurs que si les journaux avaient continué en Janvier - Février à s'intéresser avec autant de vigueur au phénomène, cette

impression de vague se serait poursuivie. Maintenant, exa inons quelques unes des observations recensées durant cette période. Profitons également de cette occasion pour remercier chaleureusement les lecteurs qui nous ont adressé des coupures de presse sur les OVNI.

OBSERVATION A LYONS LA FORET.

Le 19 septembre 1979, à 22 h, sur le CD 321 entre Le Tronquay et Lyons la Foêt, un honnête commerçant fut témoin d'un phénomène bien curieux.

Il nous raconte :

" Je faisais un footing en compagnie d'un ami, et nous retournions à Lyons la Forêt. Mon attention fut attirée par un scintillement étrange dans le ciel que je pris tout d'abord pour celui émanant, d'un avion ou d'une étoile. Mais saisi d'un préssentiment je restais sur place afin d'observer cette lueur en forme d'un losange, et qui se déplaça rapidement pour se retrouver face à nous. Soudain elle se mit à grossir, à prendre la forme d'un disque incandesçant comportant en son milieu une masse plus sombre. C'est une véritable soucoupe volante qui se trouvait devant moi à moins de 150 mètres, ayant environ la taille de deux voitures. Je ressentais une vive impression de malaise, devant ce phénomène, j'étais pétrifiémais je restais suffisamment conscient et lucide pour bien observer ce spectacle effarant. La scène dura une douzaine de secondes, et je notais qu'aucune chaleur ne semblait se dégager de cet engin incandescent. Puis aucun bruit, il disparut à une vitesse défiant l'imagination donnant le même effet que le passage d'une balle traçante. "

(EXTRAIT DE L'IMPARTIAL DU 8 DEC.79)

AU DESSUS DE ROMANS (DROME).

Boule lumineuse, tournant sur elle même et se déplaçant lentement dans un halo de couleurs en pleine nuit.

Le témoin, Monsieur Rivera, poursuit :

" Avant de me coucher, j'ai voulu prendre l'air sur mon balcon. C'est alors que j'ai vu, à faible altitude, une sorte de disque multicolore, qui paraissait tourner sur lui-même. On aurait dit les éclats d'un diamant. J'ai alors réveillé mes voisins, et tous ensemble nous avons pu suivre durant une bonne heure les évolutions de cet OVNI. A deux ou trois reprises nous avons pu voir une boule blanche qui se déplaçait à la vitesse d'un " éclair " laissant dans son sillage une " trainée aveuglante ". "

Observation de la nuit du 12 au 13 decembre 79.

(LE PARISIEN 14 Dec 79)

ANGLE (GARD)

C'est Aux Angles, le 12 Décembre, que deux personnes, vers 18 heures, affirment avoir observé trois boules lumineuses, disposées en triangle, et qui auraient silloné le ciel avant de disparaître vers le Sud au bout de quelques minutes.

MAREAU-AUX-BOIS VERS LE 20 NOV. 1979.

C'est un témoin travaillant sur un chantier à Pithivier qui a eu le privilège d'observer plusieurs objets dans le ciel de Mareau-aux-Bois. Il raconta tout d'abord les faits à son employeur. Une quinzaine de jours plus tard, l'observation parvenait au journal local, L'éclaireur du Gatinais.

Mr Lefort, c'est le nom du témoin, raconte qu'il aurait vu une sorte d'assiètte avec un dôme et des lumières de couleur jaune - rouge - verte - qui clignotaient, Cet engin se déplaçait bizarrement : d'un seul coup très rapidement, puis s'immobilisant quelques secondes pour repartir à nouveau à grande vitesse.

Mais il n'était pas seul à observer cet engin. Son fils était monté dans le grenier, et à l'aide d'une paire de jumelles, il tentait de discerner plus de détails. Mais en vint. Sa fille était aussi présente, ainsi que le fils du garagiste du village. C'est elle qui vit la première le phénomène; un engin en forme d'assiette de couleur grise qui clignotait, placée au-dessus du garage, à une vingtaine de mètres de hauteur.



C'EST AU-DESSUS DE CE GARAGE QUE FUT OBSERVE L'OBJET

DERVAL (LOIRE ATLANTIQUE).

Jeudi 6 décembre, les gendarmes de Derval et de Chateaubriant ont ouvert une enquête sur une étrange observation au cours de laquelle un maçon aurait observé une boule orange qui entourant un véhicule, l'aurait fait disparaître. La boule aurait eu un diamètre de deux ou trois mètres. La boule était tout d'abord dans un pré, puis elle s'est déplacée, se plaçant sur la voiture. Elle s'est ensuite à nouveau déplacée pour revenir à nouveau dans le pré, à sa position initiale. En se déplaçant, Mr Lucas, le maçon n'aurait plus revu le véhicule.

Mr Lucas est alors allé cherché ses trois fils, et tous sont revenus sur les lieux de l'observation, observant dans le lointain la boule en position identique.

Un autre témoin dans la région aurait remarqué, en fermant les volets de sa chambre, une boule identique, à l'horizon.

Le peu de renseignements que nous avons eu sur ce cas nous permet de penser à une mésinterprétation. Il est probable uc le témoin ait observé cette nuit là la lune qui se présentait comme un gros disque orangé. La presse s'emparant de l'affaire ne manqua pas de grossir les faits, et ce sont des informations totalement tronquées qui furent diffusées à propos de cette observation.

MARSEILLE.

Deux employés des Postes et Télécommunications affirment avoir observé dans le ciel de la région Marseillaise, une boule argentée, brillante, immobile.

Après une dizaine de minutes la boule aurait disparu à vive allure. (Environ du 6 décembre).

PHOTO D'OVNI DANS LE CIEL DE LEONARD

A la fin du mois de décembre deux jeunes gens de Plouvenèz-Lochrist (35 Kms de Brest environ) qui regagnaient leur domicile vers 1 h du matin, ontpu observer au-dessus de l'horizon, en direction de Saint Pol-de-Léon, une forte lumière bleu-verte clignotante Si l'on en croit les déclarations de la presse, l'un des témoins aurait eu sur lui son appareil photo équipé d'un téléobjectif de 230 mm. Il aurait pris plusieurs photos.

Nous avons pu examiner le document photo reproduit dans la presse. Nous constatons qu'il y a eu trucage, ou tout simplement photographie d'une étoile, certainement Vénus, à l'aide d'un téléobjectif. A


Photo LE TELEGRAMME.

nouveau on tente de nous faire prendre des vessies pour des lanternes !

A CREPY-EN-VALOIS (OISE).

On peu lire dans le Parisien du 4 Janvier le cas d'un employé de l'usine Poclain de Crépy-en-Valois, qui circulant sur le C.D. 136, fut témoin d'un phénomène insolite. Il était en compagnie de son fils, 14 ans et de sa fille, 18 ans. Il raconte :
" Soudain, mon fils m'a appelé. Papa, regarde ! A cent mètres de nous sur la droite, décolant d'un champ, une sphère lumineuse orange et marron de la taille d'un ballon de football est apparue. Elle se déplaçait dans le même sens que nous, mais à très vive allure. Fait curieux, elle grossissait en prenant de l'altitude, jusqu'à atteindre 50 cm de diamètre environ. Nous avons pu suivre du regard pendant une trentaine de secondes. Là, arrivée au-dessus du bois des justices, elle a " explosé " dans un éclair aveuglant. Il doit y avoir des traces sur le sol ".
Les gendarmes de Crépy-en-Valois ont enquêté et sont venu place. Rien n'a été trouvé.

NUIT DU 5 JANVIER A PROVINS ET RUBELLES

Vers 2 h du matin, un habitant de Voisenons, Mr Jean-Michel Krauss, demeurant rue des écoles a aperçu alors qu'il circulait en voiture, une sorte de boule lumineuse, dans un champ à quelques dizaines de mètres. La boule de couleur émettait une sorte de sifflement.
A Provins, ce même samedi soir, vers 20 h 30, à l'ouest de la ville, une sorte de boule lumineuse rouge et verte qui se déplaçait à basse altitude. La police a été prévenue, mais n'a rien vue.

LES OVNI DE DAMMARIE LES LYS.

La presse parlée, écrite et télévisée a fait beaucoup de buit sur ce cas. Notre enquête démontre qu'il s'agit tout simplement de VENUS. Oui, encore elle ! Très brillante à cette époque de l'année, elle a été l'objet de beaucoup de mésinterprétations. Mais, examinons ce que la presse disait de cette observation, dont peu de personnes a eut la solution.
L'OVNI est aperçu pour la première fois le vendredi 29 décembre par une famille de Dammarie. Il est 18 h 45. Il parait immobile. La police est appelée et constate un point brillant à haute altitude.
Notre enquête démontre qu'il s'agit de VENUS. La police tentera de suivre cet objet, sans jamais le rattraper, et pour cause ! ....
L'objet disparaitra sous l'horizon 1 h plus tard.

****

Mercredi 2 Janvier, l'OVNI réapparait, vers 19 h dans la même direction. Toujours immobile, il est décrit comme un point très gros, brillant. Il faut notifier que la TV et la radio ont largement parlé de l'objet du vendredi précédent. C'est pour cela que l'objet est aujourd'hui signalé à partir de Melun, de Dammarie, de Vaux-le-Pénil. Une fois de plus les autorités sont averties et constatent.
Une fois de plus personne ne reconnaitra VENUS !
La dispatition est décrite tout comme le fait précédent : vers 19 h 40, sous l'horizon, ce qui est logique.

SAINT-NICOLAS-DU-PELEM LE 8-12-1979

La gendarmerie de Saint-Nicolas-du-Pelem a ouvert une enquête à la suite d'un phénomène constaté dans le ciel de St Nicolas vers 18 h 30.
Mme Vincent et sa fille onteutleur attention attirée par la présence dans le ciel d'un engin de couleur rouge orangée, de forme cylindrique (?).
Le phénomène a également été constaté par un voisin.
(Le Télégramme du 11-12 79. Transmis par Mr Rolland)
Dans ce cas , on retrouve la présence probable de Vénus. La description publiée par la presse a certainement été légérement tronquée.

HOMECOURT (MEURTHE ET MOSELLE).

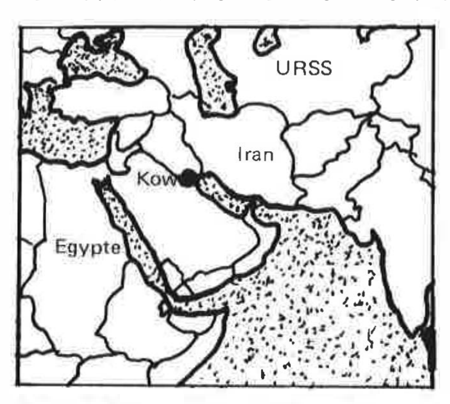
Il est 3 h 20 du matin le 18 Novembre 1979 lorsqu'un militaire rentrant chez lui aperçoit dansle ciel une boule lumineuse de couleur vert fluorescent terminée par 2 empennages en forme de queue de poisson. L'engin se dirigeait sur Thionville.

BEAUMONT DU VENTOUX- 6 DEC. 1979.

Mademoiselle Anne-Marie PAUL, une habitante de Beaumont-du-Ventoux a aperçu un objet dans le ciel vers 19 h et 20 h. Il s'agissait d'un point brillant gros comme sept fois la lune - c'est le journal LE PROVENCAL qui donne cette appréciation.
Melle Paul regardait ce soir là par sa fenêtre lorsqu'elle vit une lueur très intense dans la direction des collines de Voconces et Comtadines. Il s'agissait d'une énorme boule de feu qui s'est élevée lentement dans le ciel, en semblant tourner sur elle même. L'objet semblait séparé en son milieu par une ligne plus foncé. Le temps qu'elle téléphone à ses parents domiciliés à Avignon - 5 ou 6 minutes - et l'objet avait disparu lorsqu'elle regarda à nouveau par la fenêtre.
(Le Provençal du 6 12 79)

INFORMATIONS DU MONDE ENTIER

DES O.V.N.I. AU DESSUS DU KOWEIT.



Les informations qui suivent au sujet du cas du Koweit, furent obtenues par l'APRO à partir de coupures de presse US, du Koweit Times, de l'Arab Times et du CENAP une revue Allemande sur les OVNI. Tous les détails ne sont pas connus à ce jour, si des informations complémentaires nous parvenaient ultérieurement, nous vous en ferions part dans une prochaine revue.

Apparemment tout commence le Jeudi 9 novembre 1978 au centre numéro 24 de la " Kuwait Oil Cie " près d'Umm El Eish. Des employés de cette Cie déclarèrent avoir observé ce jour-là une " soucoupe volante ", ce qui fut confirmé par le personnel du centre numéro 15. Certains affirmèrent avoir vu les lumières de l'objet s'éteindre avant qu'il ne disparaisse. Il n'est pas donné plus de précision.

Le vendredi 10 novembre, à la station de pompage de Umm Alaish, 7 employés dont un d'origine américaine observent un immense objet cylindrique muni d'un dôme et de feux clignotants rouges, qui atterrit sans bruit. Après être resté au sol moins de 10 mn, il repart et disparait rapidement dans le ciel. Tant que l'objet resta posé au sol, les télécommunications furent interrompues, ainsi que toutes les acti tés de pompage. Les témoins déclarèrent que l'OVNI était plus gros qu'un Jumbo-Jet et qu'ils étaient suffisamment effrayés pour ne pas s'en approcher, toujours d'après eux, lorsque cette chose fut partie, les activités de pompage et les télécommunications reprirent sans aucune intervention.

Pour ces deux observations, les horaires ne sont pas donnés.

La presse écrite commence alors à colporter des rumeurs selon lesquelles on aurait parlé de ces OVNI au plus haut niveau. Il est egalement dit que l'on mettrait sur pied un groupe de recherches composé de représentants du ministère de l'intérieur et de la défense. Le 16 novembre, le brigadier général Mohammed Al lamad dément cette information mais déclare aux journalistes que l'on enquêterait sérieusement sur cette affaire.

Une équipe de l'Institut de Recherches Scientifiques assistée par la police et le personnel militaire, dirigea les investigations sur les lieux de l'atterrissage. Un porte parole de la K.O.C. dément l'information selon laquelle on aurait distribué des appareils photo à certains membres du personnel dans l'espoir d'obtenir des clichés lors d'éventuelles réapparitions de ces OVNI.

Le 21 novembre dans les champs pétrolifères de Al Sabriyan, près de la frontière Irakienne, entre 5 h 30 et 6 h du matin, un témoin aperçoit un OVNI et le photographie. Cet homme déclara par la suite que la compagnie lui avait octroyé un appareil et qu'il avait fait plusieurs clichés d'un engin qui planait dans ce secteur, l'observation dura environ 30 mn. Comme lors des deux premières observations, toutes les communications à longue distance furent interrompues à l'exception des interphones, ce qui permit aux employés de prévenir le directeur. En se ruant à l'extérieur, il arriva juste à temps pour voir l'engin avant qu'il ne soit hors de vue.

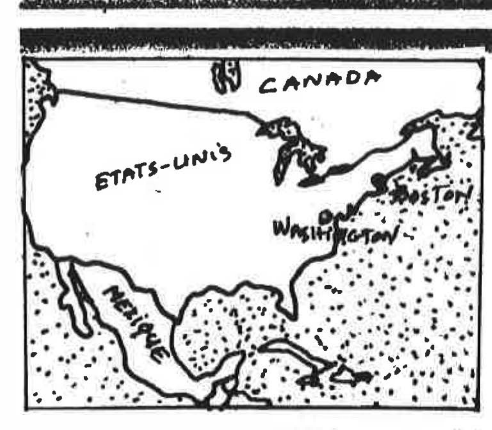
Onze personnes rapportèrent l'observation d'un objet fluorescent évoluant au-dessus d'Abu Dhabi le 23 novembre à 18 h 30. Il apparut seulement quelques secondes, entouré d'une lumière orange scintillante.

Par l'intermédiaire de l'ambassade d'Allemagne, le CENAP obtint des coupures de presse qui rapportaient les faits suivants :

" Le 2 décembre, un jeune homme voulant photographier les festivités nationales, Abdullah Mohamed Salimeen, flanait le long d'une plage près d'Abu Dubai en compagnie d'un ami. Il aperçut en direction du sud à environ 150 m d'altitude ce qu'il prit tout d'abord pour une illumination de la fête. Il déclara par la suite, qu'à force de regarder cette " chose " la tête lui faisait mal. Compte tenu que l'objet planait toujours, il prit trois photos quelques secondes avant qu'il ne s'éloigne vers le nord.

Les deux premiers clichés ne montrent rien, mais sur la troisième on peut voir une sorte de disque muni d'un dôme, audessous duquel sort un tube lumineux. La luminosité semblait constante, même lorsque l'engin accéléra, le témoin n'a pas remarqué de variation . Les déclarations d'Abdullah concordent avec celles d'autres témoins.

Traduit de L'APRO par E. GRANGER- INTERCO.



OBSERVATION RADAR EN 1952 AUX ETATS-UNIS.

En automne 1952 (date non précisée), le capitaine John Warner des Eastern Airlines, 33 ans, pilotait un " Martin 404 " de Washington à destination de Boston. Il pense qu'il devait être aux alentours de

22 h, ciel clair, visibilité très bonne. L'avion volait à une altitude de 2100 à 2700 m, nord-est, et se trouvait au-dessus de Trenton (New-Jersez). Soudainement John Warner et son co-pilote aperçurent ce qui à première vue ressemblait beaucoup à un feu de navigation de couleur jaune, comme si un autre appareil passait à quelques centaines de mètres de l'avion. La lumière se trouvait à environ 16 Kms sur la gauche (au nord-ouest) et se dirigeait vers le sud-est aux environs des mêmes altitudes et vitesses que le " Martin 404 ". (400 Km/h environ).

Comme ce feux jaune semblait venir à leur rencontre, le pilote demanda au contrôle du trafic aérien (station radar de Islip, Long Island) s'il n'y avait pas un avion imprévu se dirigeant dans sa direction. On lui confirma qu'il y avait bien un " plot " sur l'écran représentant un objet volant non répertorié, et non autorisé à traverser cette région. Warner et son co-pilote (l'équipage n'était composé que de ces deux hommes) pouvaient voir maintenant une forme élliptique d'un jaune incandescent, une "chose " sans aucun détail discernable.

C'est au moment ou l'OVNI coupa la route de l'avion, à environ 1,5 kms de distance de l'appareil, que, d'après le capitaine Warner, l'OVNI prit conscience de la présence de l'avion. C'est à ce moment précis qu'il prit rapidement de l'altitude en accélérant progressivement. Dans le même temps sa couleur passa du jaune incandescent au bleu-blanc. Le radar d'Islip confirma cette manoeuvre et précisa que l'objet en question s'éloignait toujours vers le sud-est à une vitesse estimée de 1300 km/h. La durée de l'observation se situe entre 3 ou 4 minutes. Par son ascension, l'OVNI quitta le champ de vision de l'équipage, limité par la verrière du cokpit.

Pour le capitaine Warner, cet objet n'était pas un " jet " conventionel. Pas de feux de navigation, puis sa forme élliptique et sa couleur jaune, qui passa ensuite au bleu-blanc lors de son accélération ? ......
Bien que les deux témoins évoquèrent cette observation avec d'autres pilotes, ils ne firent pas de rapport, ni à l'Air Force, ni à leur compagnie. C'est tout simplement parcequ'àcette époque les témoins d'OVNI étaient tournés en dérision, qu'ils n'en parlèrent p s. Le capitaine Warner connaissait personnellement un autre pilote des Eastern-Airlines, Clarence S. Chiles, dont la propre observation, rapportée officiellement fit la une des journaux en 1948. Warner se souvenait des railleries dont Chiles fut victime. Cette mauvaise publicité l'incitat à se taire.

CONCLUSION

26 ans et demi se sont déroulés depuis cet évènement, mais malgré le temps, le capitaine Warner n'a pas oublié. Incontestablement il fut très impressionné par ce qu'il avait vu.

Cette observation visuelle d'un OVNI voit son indice de crédibilité augmenter par l'observation simultanée d'une station radar au sol. La perception visuelle et radar est l'un des meilleurs types d'observation qui soit.
Bien qu'une vitesse de 1300 km/h ne soit pas inhabituelle pour un Jet, la forme, la couleur changeante, l'absence de feux de signalisation font que l'on peut classer cet objet dans la catégorie " Non Identifiés."

WALTER N. WEBB
APRO-Bulletin.
Traduction M .PICCIN .

LA SOUCOUPE DU GENDARME

J'en suis sûr; l'armée Française détient une soucoupe volante. J'en ai vu une dans un hangard, dans le sud de la région Parisienne.
Cette affirmation, nous l'avons entendu à plusieurs reprises lors de nos réunions à Paris. Plusieurs personnes sont venu nous le dire. Ou encore, il s'agissait d'un amis qui avait été témoin de ce fait.
Les mois qui suivirent nous donnèrent la réponse: Il s'agissait tout simplement de la maquette de la soucoupe utilisée dans le film : Le gendarme et les Extraterrestres, maquette construite par MATRA. Si De Funes, dans ce film nous a fait bien rire, il a bien involontairement, mis sur les dents quelques ufologues, peut être trop passionnés par le mystère des OVNI.



Maquette de la soucoupe du gendarme, présentée au dernier Salon du Bourget (photo GEOS France).

VOLS INTERPLANETAIRES les contraintes de notre temps

Nous allons prendre pour illustrer notre voyage l'étoile la plus près de nous : Alpha Centauri qui est située à 4,27 années-lumière de la Terre. Pour plus de commodité nous arrondirons ce chiffre à 4,40 années lumière.

Pour ce faire, supposons que nous disposions d'un vaisseau capable de pouvoir atteindre la vitesse de la lumière, il nous faudrait quand même 4,40 années pour y aller, en sous entendant que nous possédions un moyen qui accélère le mouvement instantanément jusquà sa vitesse maximale. Arrivée dans la proche banlieue d'Alpha Centauri il nous faudrait pouvoir effectuer une décélération instantanée également, virer dans l'autre sens et accélérer aussitôt. Tout ceci prendrait donc pour un voyage aller et retour 8,8 années.

Seulement le gros point noir, est que le corps humain est incapable de pouvoir accepter des accélérations aussi violentes, et d'autre part un voyage qui aura coûté extrêmement cher est complètement stupide si nous ne faisons qu'un aller et retour sans ramener suffisament d'informations. Ainsi nous allons constater que, même en voyageant à la vitesse de la lumière, pour aller sur l'étoile la plus proche il nous faudrait beaucoup de temps.

Pour que le corps humain puisse endurer l'accélération, celle-ci devra être lente pour arriver à de très grandes vitesses, et de même pour la décélération.Il nous faudra compter plus d'un an pour ces deux opérations. Il faut ajouter également un an pour l'atterrissage et l'exploration d'une planète du système Alpha Centauri. La durée totale de ce voyage sera donc de 11,80 années, ce qui est qua d même non négligeable pour l'étoile la plus proche de la Terre. Par contre nous savons maintenant que pour le calcul de nos autres voyages, il faudra systématiquement ajouter 3 ans. Nous arrivons ainsi, pour nous rendre sur Sirius qui est à 8,63 années lumière à un voyage de 20,26 années. Pour Procyon, à 25,86 années, et Rigel à 1083 années de voyage. Pourtant on pourrait spéculer sur le type de " voyage par photons " qui nous permettrait un voyage à la vitesse exacte de la lumière. Sans rentrer dans des considérations trop fastidieuses de physique théorique, il est bon de rappeler que les photons sont des corpuscules qui possèdent une masse nulle au repos et qui composent par leur mouvement tout rayonnement électromagnétique, contrairement à tous les constituants de l'atome, donc aussi corps, nos vaisseaux spatiaux, et nos mondes qui par rapport à l'univers possèdent une masse, et ne peuvent se déplacer qu'à une vitesse inférieure à la lumière. Pour l'instant ces corpuscules (photons entre autre) n'existent qu'à l'état théorique seulement, mais nous pouvons spéculer sur la possibilité de convertir en jour toutes les particules possèdant une masse (vaisseau-équipage) en photons de différents types. Mais bien des difficultées techniques se présentent déjà devant nous, en premier lieu nous savons que les photons en général se déplacent dans toutes les directions, et il nous faudrait donc faire en sorte que la conversion s'effectue un peu comme dans un rayon du genre laser qui se déplacerait ainsi dans la même direction, Alpha Centauri pour notre exemple.

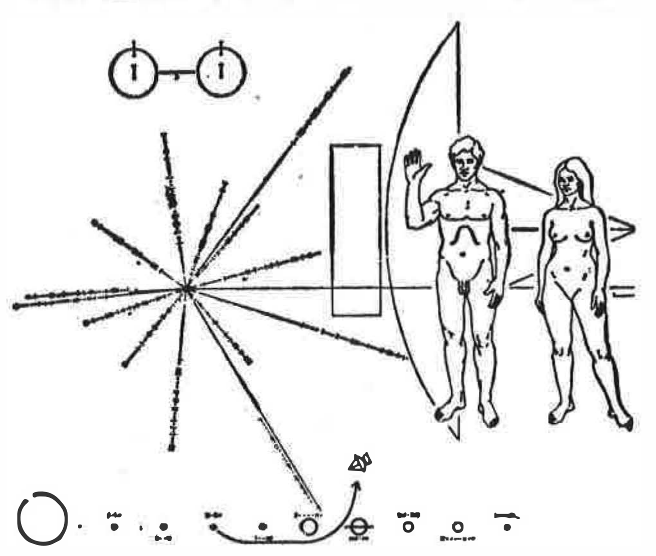
En conclusion de ce sommaire développé, nous pouvons dire qu'un voyage s'effectuant à une vitesse voisine ou même à la vitesse exacte de la lumière (299 792,5 Km/s) nous ne pourrons jamais dissocier durée et dépense énergétique, même avec le voyage par photons qui a peu de chance d'être possible, puisque nous n'avons aucune idée sur la façon d'espérer cette conversion de matière en photons sans oublier, que cette conversion se fasse dans un sens ou dans un autre; qu'elle exige une parfaite et absolue simultanéité au moment de la manipulation. En effet si certaines parties de matières sont converties ne serait-ce qu'une seconde plus tard que les autres, les photons résultants seront dispersés sur des centaines de milliers de Km, qui seront ensuite impossible à reconvertir en corps entier. Sans parler de la reconstitution du corps humain (équipage) qui présente d'énormes difficultées, nous voyons que les voyages à très grande vitesse sont pratiquement impossibles pour la technologie actuelle (1979) mais l'imagination scientifique offre quand même de nombreuses hypothèses qui sont encore plus fantastiques que celles citées ci-dessus : Les vitesses au-delà de la lumière.

Contrairement à l'opinion généralement admise par le grand public, Einstein n'a jamais dit que la vitesse de la lumière était une vitesse limite et qu'au delà il n'existait plus rien, puisqu'en 1962 trois physiciens attirèrent l'attention sur le fait que les équations d'Einstein laissaient supposer l'existence d'objets dont la masse est appelée par les mathématiciens " imaginaires ", et ce sera le physicien américain Feinberg qui les appelera " Tachyons ". Leurs particularités résident dans la fait que quand ils ont d'autant plus d'énergie ils sont plus lents, et que leur ralentissement ne sera jamais inférieur à la vitesse de la lumière. Par contre si par un quelconque moyen nous arrivons à freiner l'énergie d'un tachyon sa vitesse s'accroitra.Ainsi donc nous pouvons également spéculer sur un voyage par " tachyons ", ou toutes les particules de notre vaisseau spatial et de notre équipage seraient converties en tachyons; décollage, atteinte instantanée à une vitesse plusieurs fois supérieure à la vitesse de la lumière, sans accélération, voyage éloigné dans des galaxies lointaines et ceci en quelques jours dans l'univers des Tachyons plus connu en science-fiction sous les termes d'hyper-espace ou de sub-espace. En résumé, toutes les difficultés du voyage par photons sont décuplées avec le voyage par tachyons, et de surplus l'hypothèse peut-être contredite par la loi de causalité, selon laquelle la cause précède l'effet dans le temps et que par conséquent ils ne peuvent exister. Nous voyons par les faits que nous sommes temporairement bloqué dans l'univers de Newton (basses vitesses, courtes distances) et l'univers d'Einstein (basse densités, faible gravitation), mais n'oublions pas que dans un proche avenir nous pourrons sortir de l'univers d'Einstein tout comme nous sommes sortis de l'univers de Newton, et les scientifiques s'yattellent avec beaucoup de passion et nous offrent des modèles de plus en plus extraordinaires.

La quatrième hypothèse pour les voyages interstellaires est celle d'utilisation des " trous noirs ". Mais là vu l'importance du thème qui devient le favori depuis quelques années, je préfère le développer dans un prochain article, et je peux vous conseiller de vous pencher sur cette question en lisant l'excellent

livre de Pierre Kolher, que notre service de documentation peut vous procurer (son titre : Les gouffres du cosmos.)

Pour terminer, il nous reste un dernier type de



REPRODUCTION DE LA PLAQUE FIXEE SUR PIONEER

voyage : celui de la " dilatation du temps ". Ce phénomène très particulier a été prédit par les équations d'Einstein et vérifié par des expériences d'accélérations de particules sub-atomiques; ainsi nous pouvons dire que le temps semble passer d'autant plus lentement que la vitesse augmente. Là trois ou quatre modèles de propulsion sont semblables aux autres versions de voyages déjà énoncées plus haut. Pour illustrer la dilatation du temps, voici quelques modèles, dans le but de saisir cet étonnant problème.

En utilisant une accélération et une décélération de 1g, et la dilatation du temps à son maximum, un voyage aller et retour vers une étoile, Deneb par exemple, prendrait 20 ans, exploration sur place d'un an comprise. Quand ils reviendront sur Terre, les astronautes s'apercevront que 200 ans ont passés. Dansl es mêmes conditions, un voyage aller et retour au bout de la galaxie semblerait prendre 50 ans alors que là, 400 000 ans auraient passé sur terre. Ainsi nous pouvons dire qu'à une vitesse égale à 99 pour cent de la vitesse de la lumière, l'astronaute vieillira 7 fois moins vite que l'humanité restée s r terre, et à une vitesse inférieure de 0,001 pour cent seulement de la lumière, son vieillissement serait plusieurs millions de fois plus lent. Tout compte fait ce n'est pas non plus un moyen praticable d'atteindre les étoiles, tant au niveau physique que psychologique.

Ainsi il nous semble que dans l'univers tel que nous le connaissons, il nous soit inutile d'espérer vaincre la limite de la vitesse de la lumière et au-delà, d'une manière pratique.

Il faudra nous contenter des vitesses inférieures à celle de la lumière, même si celles-ci sont pessimistes puisque notre seul vaisseau (Pionner 10) qui est appelé à être extra-solaire, atteindra Pluton en 1984 à une vitesse de 11 km à la seconde. Cela lui prendra environ 80 000 ans avant de se trouver à la même distance qu'Alpha Centauri, et ne passera pas à proximité d'une étoile visible avant au moins 10 milliard d'années, si il n'est pas heurté par un objet assez volumineux pour le détruire, ou tout simplement sera-t-il pris par des Extraterrestres qui chercheront dans leur intelligence pour déchiffrer le message des terriens fixé à ses flans.

Bernard CHARBONNIER.

A LA DECOUVERTE DE L'ESPACE

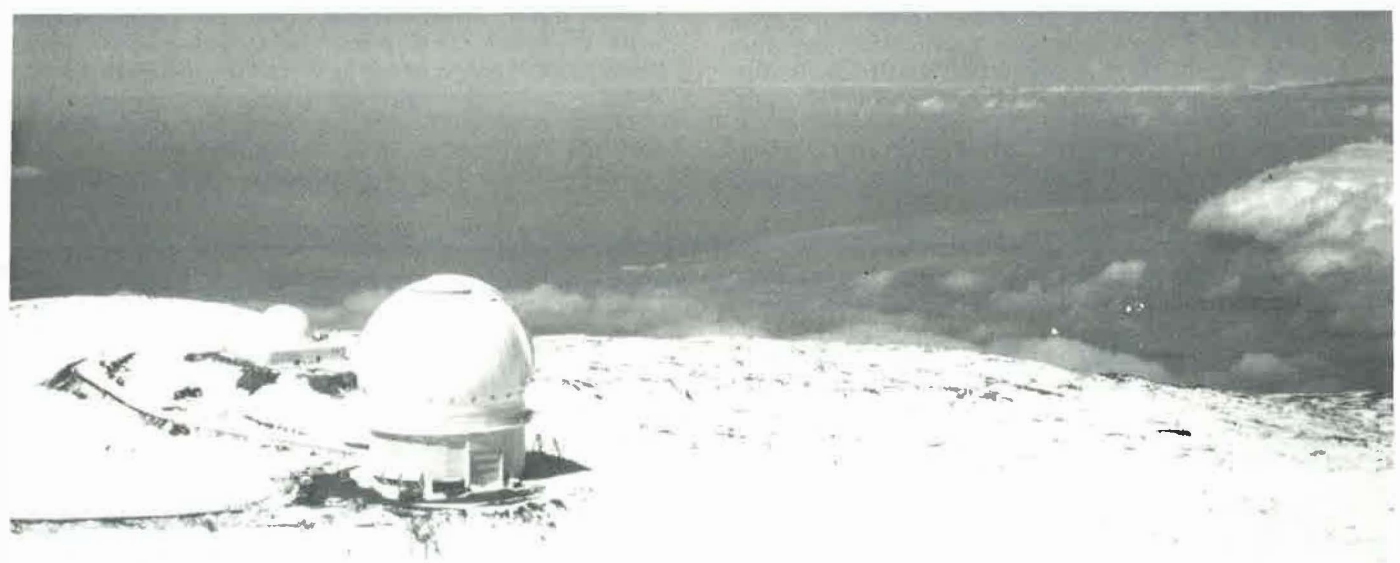
Le plus récent observatoire optique du monde, qui abrite le Télescope Canada-France-Hawaii, a été inauguré aujourd'hui après quelque cinq années d'étude et de construction. Situé à 4 200 m d'altitude au sommet du Mauna Kea, volcan éteint de l'île d'Hawaii, cette installation concrétise un projet conjoint auquel ont participé le Conseil national de recherches du Canada (CNRC), le Centre national de la recherche scientifique de France (CNRS) et l'Université d'Hawaii. Comptant parmi les plus grands télescopes du monde, le nouvel instrument permettra aux astronomes canadiens et français de porter leur regard encore plus loin dans l'espace et de recueillir des données que les télescopes plus anciens et plus petits de leur propre pays ne peuvent leur fournir.

Le Mauna Kea est l'un des meilleurs sites du monde pour l'observation astronomique. À son sommet, point le plus élevé des terres émergées de l'océan Pacifique, l'air est beaucoup plus sec qu'au niveau de la mer, condition qui favorise particulièrement la détection du rayonnement infrarouge provenant de l'espace. Son atmosphère très calme et très transparente permet d'obtenir des images claires et nettes des étoiles et comme la plupart des nuits y sont exemptes de nuages, c'est un site idéal pour l'observation astronomique. Les couches nuageuses se forment habituellement à une altitude inférieure et constituent par la même occasion un écran protecteur contre les lumières de Hilo, principale ville de l'île. Du fait qu'il se trouve sous les tropiques, le Mauna Kea est particulièrement bien situé pour permettre l'observation de la presque totalité du ciel.

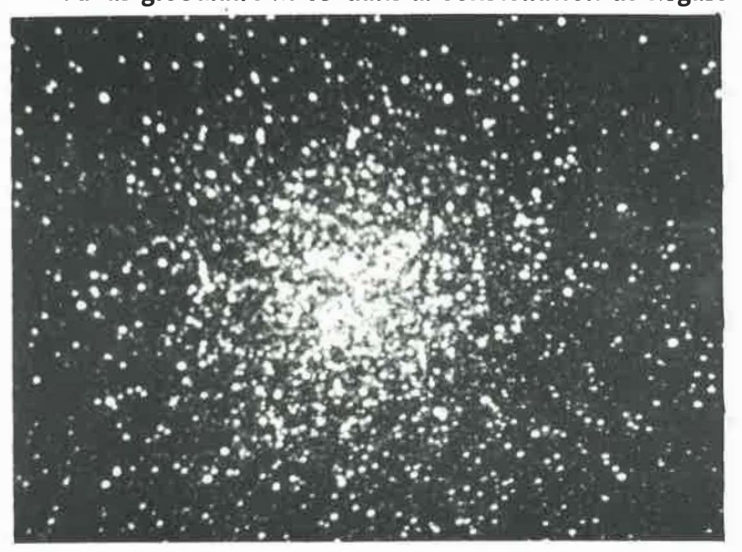
Le miroir principal du nouveau télescope, qui est utilisé pour

Le télescope Franco-Canadien HAWAII.

PHOTO CONSEIL NATIONAL DE LA RECHERCHE DU CANADA.



Amas globulaire M 15 dans la constellation de Pégase



recueillir et focaliser la lumière stellaire, a un diamètre qui est presque le double (3,66 m) de celui des télescopes actuellement en service au Canada ou en France (les plus grands télescopes canadiens sont celui de l'Observatoire fédéral d'astrophysique, près de Victoria, C.-B., et celui du David Dunlap Observatory, près de Toronto). C'est l'un des premiers miroirs de télescope en Cer-Vit, verre céramique spécial qui ne se dilate ni se contracte sous l'effet des variations de température. Le laborieux travail de meulage et de polissage de cette pièce de 14 t a demandé trois ans et a été exécuté par des opticiens de l'Observatoire fédéral d'astrophysique.

hypothéses et critiques émises sur la propulsion des o.v.n.i.

SUITE 3

PAR BENJAMIN LISAN
Ingénieur de l'INSA - Lyon
Ingénieur de l'INSTN - Saclay
DEA en physique des plasmas Orsay
DEA en physique du réacteur - Lyon
Conseiller scientifique du G.E.O.S. France.

Annexe scientifique.

TENTATIVE DE FORMALISATION DE LA THEORIE SYNERGETIQUE.

Axiome 1

Le cadre géométrique de l'univers est euclidien et le temps absolu. L'univers contient un milieu constituée d'ondes électromagnétiques.

Axiome 2

On supposé valable dans tout l'univers les équations de Maxwell suivantes :

$$\vec{rot}\ \vec E + \frac{\partial \vec B}{\partial t} = \vec 0 \quad (1) \qquad\qquad \vec{rot}\ \vec E = -\mu \frac{\partial \vec H}{\partial t} - \frac{\partial \mu}{\partial t}\vec H \quad (5)$$

$$\vec{rot}\ \vec H = \frac{\partial \vec D}{\partial t} \quad (2) \qquad\qquad \vec{rot}\ \vec H = \epsilon \frac{\partial \vec E}{\partial t} + \frac{\partial \epsilon}{\partial t}\vec E \quad (6)$$

$$\text{div}\ \vec E = 0 \ (3) \qquad \text{div}\ \vec H = 0 \ (4)$$

Conséquence :

Si $\vec E$ et $\vec H$ sont sinusoïdaux :

$$\vec E = \vec E_0 . e^{i(-\omega.t + \vec K.\vec x)}$$

$$\vec H = \vec H_0 . e^{i(-\omega.t + \vec K.\vec x)}$$

on obtient :

$$i\ \vec k \wedge \vec E = (i.\omega.\mu - \frac{\partial \mu}{\partial t})\ \vec H$$

$$i\ \vec k \wedge \vec H = -(i.\omega.\epsilon - \frac{\partial \epsilon}{\partial t})\ \vec E$$

ce qui donne :

$$\frac{E}{H} = \sqrt{\frac{\mu - \frac{1}{i.\omega}\frac{\partial \mu}{\partial t}}{\epsilon - \frac{1}{i.\omega}\frac{\partial \epsilon}{\partial t}}} \qquad (7)$$

Axiome 3

A chaque onde E.M. monochromatique, uniquement, est associée une densité d'énergie ρ :

$$\rho = 1/2 . [\epsilon\ (\vec r, \vec\omega, \nu).\ E^2\ (\vec r, \vec\omega, \nu, \varphi) + \mu\ (\vec r, \vec\omega, \nu).\ H^2\ (\vec r, \vec\omega, \nu, \varphi')] \qquad (8)$$

avec ϵ permitivité du milieu, μ perméabilité du milieu dépendant tous les deux de $\vec r$ position géométrique de l'onde (par rapport à un référentiel donné), de $\vec\omega$ direction de l'onde, de ν fréquence de l'onde. φ et φ' phases de E et H sont reliées par les équations de Maxwell .

Axiome 4

Il est supposé l'existence d'une fonction de distribution f régissant la répartition des ondes électromagnétiques, en amplitude, en directions, en fréquence, en phase. Cette distribution a les propriétés suivantes :

a) elle vérifie une équation de Boltzmann sans second membre, dans le "vide" :

$$\frac{\partial f}{\partial t} + \vec\gamma_{total} . \frac{\partial f}{\partial \vec c} + \vec c . \vec{grad}\ f = 0 \qquad (9)$$

avec :

$\vec c$ vitesse des ondes électromagnétiques

$\vec\gamma_{total}$ accélération à laquelle est soumise le milieu.

b) ses moments suivent les lois suivantes :

$$f_\nu = \int_{4\pi}\int_0^{\infty} f . d^3\omega . d\nu = K . e^{-tg^2(\varphi/2)} . c \qquad (10)$$

$$f_\nu = \int_{4\pi}\int_{-\pi}^{+\pi} f . d\varphi . d^3\omega = K' ((\frac{\nu}{\nu_0})^2 . e^{-(\nu/\nu_0)^2} + B(\nu)) . c \qquad (11)$$

$d^3\omega$: élément d'angle solide

avec ν_0, K et K' constantes à déterminer, c vitesse de la lumière . $B(\nu)$ une fonction particulière à déterminer sous la forme d'une suite de pics plus ou moins gaussiens dont la répartition en fréquence représente les particules élémentaires et les atomes. Et,

$$f_{\vec\omega} = \int_{-\pi}^{+\pi}\int_0^{\infty} f . d\varphi . d\nu$$

-dépendant du gradient d'énergie dans un champ de gravitation-est pour l'instant non encore déterminée dans cette théorie.

Axiome 5

On suppose qu'à tout onde monochromatique, uniquement, est associée une densité de quantité de mouvement :

$$\frac{\partial \vec p}{\partial \tau} = \epsilon . \vec E\ (\vec r, \vec\omega, \nu, \varphi) \wedge \mu . \vec H\ (\vec r, \vec\omega, \nu, \varphi') \qquad (12)$$

Axiome 6

On suppose qu'on peut décomposer le milieu en onde monochromatique et que la quantité de mouvement totale du milieu est la somme des quantités de mouvement, des ondes électromagnétiques individuelles constituant le milieu.

$$(\frac{\partial \vec p}{\partial \tau})_{t\ (+)} (\vec r) = \iiint f . (\epsilon . \vec E \wedge \mu . \vec H) . d^3\underline{\omega} . d\nu . d\varphi \qquad (13)$$

De même on suppose que la densité d'énergie du milieu est égale à la somme des densités d'énergies de chaque onde monochromatique :

$$\rho\ (\vec r) = \iiint f . \frac{(\epsilon.E^2 + \mu.H^2)}{2} . d^3\underline{\omega} . d\nu . d\varphi \qquad (14)$$

(+) Cet indice indique que nous avons affaire à la quantité de mouvement totale.

Axiome 7

On suppose que :

$$\rho\ (\vec r) = \rho_m . c^2\ (\vec r) \qquad (15)$$

avec ρ_m constante ne dépendant pas de la position $\vec r$.

Axiome 8

$$\overline{\frac{\partial \vec P\ (\vec r)}{\partial \tau}} = \rho_m . \overline{\vec v} \qquad (16)$$

avec :

$\vec v$: vitesse moyenne de la particule encore appelée vitesse de dérive de la particule,

τ : élément de volume.

Le surlignage indiquant une moyenne statistique.

Axiome 9

On suppose l'existence de forces de diffusion dans le milieu données par :

$$\frac{\partial \vec p}{\partial t . \partial \tau} = - \vec{grad}\ \rho \qquad (17)$$

Axiome 10

On suppose que la particule comme une zone non-linéaire stable et comme une source ou un puits de débit pulsé d'énergie et que la variation de ϵ due à cet effet (non encore démontré), serait, pour une particule au repos ou en déplacement par rapport au milieu, de la forme approximative suivante :

$$\epsilon = \epsilon_0 \sqrt{1 + \frac{1}{c_0^2 . n} \left(\sum_{i=1}^{n} \frac{\sin(\sqrt{r^2 + \alpha_i^2} - r)}{\alpha_i^2} (2.G.M. - 1_i . v^2) \right)} \qquad (18)$$

avec $\alpha_i = \frac{\pi}{2} . | 1 + 2 K_i . \sin\alpha . \sin(2\pi . \nu_i . t) |$

avec l_i, K_i, γ constantes à déterminer dépendant de l'atome ou de la particule envisagée. v vitesse de la particule. M masse de la particule. c_0 vitesse de la lumière dans le "vide" de matière. G constante de la gravitation universelle.

Axiome annexe (à vérifier)

On suppose que la perméabilité μ constante indépendante de l'endroit $\vec{r}$ du milieu

$$\mu = \text{constante} \qquad (19)$$

Remarque : comme nous le voyons, dans cette tentative de formalisation, il reste beaucoup de constantes, de fonctions, à vérifier.

Nous allons avec cette ébauche de théorie tenter de démontrer les formules de Monsieur VALLEE (voir Revue "Les Extraterrestres", Septembre 1979).

J'invite chaleureusement les lecteurs scientifiques à poursuivre cette tentative de formalisation en s'appuyant sur l'ouvrage / 2 / ou sur l'exposé de la théorie le mieux fait qui soit connu / 9 / (détermination des constantes et fonctions non précisées dans les pages précédentes de cet article).

I - Démonstration de la formule : $\vec{\gamma} = -\overrightarrow{\text{grad}}\,(c^2)$ (19)

Comme $\frac{\partial \vec{p}}{\partial t.\partial\tau} = -\overrightarrow{\text{grad}}\,(\rho)$ (17) alors $\rho_m \frac{\partial \vec{v}}{\partial t} = -\rho_m.\overrightarrow{\text{grad}}\,(c^2)$

car ρ_m = constante (axiome 7) donc $\vec{\gamma} = \frac{\partial \vec{v}}{\partial t} = -\overrightarrow{\text{grad}}\,(c^2)$.

II - Démonstration de la formule : $\text{div}\,(\vec{\gamma}) + \frac{1}{c^2}.\frac{\partial^2 v}{\partial t^2} = 0$ (20)

$$\text{div}\,(\frac{\partial \vec{p}}{\partial\tau}) = \text{div}\,(\iiint f.\frac{1}{c^2}(\vec{E}\wedge\vec{H})\,d\Omega) \text{ avec } d\Omega = d^3\omega.dv.\,d\varphi$$

remplaçons pour simplifier le signe $\iiint$ (intégrale triple) par le signe $\int$

donc

$$\text{div}\,(\frac{\partial \vec{p}}{\partial\tau}) = \int \overrightarrow{\text{grad}}\,(\frac{1}{c^2}.f).(\vec{E}\wedge\vec{H})\,d\Omega + \int \frac{1}{c^2}.f.\text{div}\,(\vec{E}\wedge\vec{H}).d\Omega$$

$$= \int \left| -\frac{f}{c^4}.\overrightarrow{\text{grad}}\,(c^2) + \frac{1}{c^2}\overrightarrow{\text{grad}}\,(f)\right|.(\vec{E}\wedge\vec{H})\,d\Omega + \int \frac{f}{c^2}.(\vec{H}.\overrightarrow{\text{rot}}\,\vec{E}-\vec{E}.\overrightarrow{\text{rot}}\,\vec{H}).d\Omega$$

en raison des équations de Maxwell (5) et (6) :

$$\vec{H}.\overrightarrow{\text{rot}}\,\vec{E} - \vec{E}.\overrightarrow{\text{rot}}\,\vec{H} = -\vec{H}(\mu.\frac{\partial \vec{H}}{\partial t} + \frac{\partial\mu}{\partial t}.\vec{H}) - \vec{E}(\varepsilon.\frac{\partial\vec{E}}{\partial t} + \frac{\partial\varepsilon}{\partial t}.\vec{E})$$

$$= -\frac{1}{2}\frac{\partial}{\partial t}\left|\mu.H^2 + \varepsilon.E^2\right| - \frac{1}{2}\left|\frac{\partial}{\partial t}\mu.H^2 + \frac{\partial\varepsilon}{\partial t}.E^2\right|$$

Comme nous avons affirmé que le milieu est composé d'ondes monochromatiques en vertu de la formule (7) :

H^2 peut être remplacé par $H^2 = (\mu - \frac{1}{i\omega}\frac{\partial\mu}{\partial t})^{-1/2}.(\varepsilon - \frac{1}{i\omega}\frac{\partial\varepsilon}{\partial t})^{1/2}.E.H.$

et E^2 par $(\mu - \frac{1}{i\omega}\frac{\partial\mu}{\partial t})^{1/2}.(\varepsilon - \frac{1}{i\omega}\frac{\partial\varepsilon}{\partial t})^{-1/2}.E.H.$

Comme μ = constante et comme nous pouvons supposer expérimentalement qu'en dehors des zones de non-linéarité que constituent les particules le terme $\frac{1}{i\omega}.\frac{\partial\varepsilon}{\partial t}$ petit devant ε (hypothèse à vérifier).

On obtient :

$$H^2 = \mu^{1/2}.\varepsilon^{-1/2}.E.H. \qquad E^2 = \mu^{1/2}.\varepsilon^{-1/2}.E.H.$$

$$\text{donc } \vec{H}.\overrightarrow{\text{rot}}\,\vec{E} - \vec{E}.\overrightarrow{\text{rot}}\,\vec{H} = \frac{1}{2}.\frac{\partial}{\partial t}(\mu) - \frac{\partial}{\partial t}(\sqrt{\varepsilon.\mu}).E.H.$$

$$= -\frac{1}{2}\frac{\partial}{\partial t}(\mu) - \frac{1}{c^2}.\frac{\partial c}{\partial t}.E.H.$$

En supposant que dans le "vide" de matière les vecteur $\vec{E}$ et $\vec{H}$ sont perpendiculaires à la direction de propagation (notre milieu étant basé sur une analogie avec un milieu plasma, on peut se poser la question, car des champs intenses dans des plasmas peuvent rendre $\vec{E}$ et $\vec{H}$ non perpendiculaires à la direction des ondes / 10 /).

$$\text{Alors : } \quad c\,(\vec{E}\wedge\vec{H}) = E.H.\,\vec{c}$$

$$\text{Comme } \quad f = K''.c \quad \text{(formules (11) et (12))}$$

$$\text{donc} \quad \frac{\partial f}{\partial\vec{c}} = \frac{f}{c}\vec{u} \qquad (\text{avec } \vec{u} = \frac{\vec{c}}{c} = \frac{\vec{E}\wedge\vec{H}}{E.H})$$

ce qui implique l'égalité suivante :

$$\frac{1}{c^3}.\left|-\frac{f}{c}(\vec{E}\wedge\vec{H}).\overrightarrow{\text{grad}}\,c^2 + c\,(\vec{E}\wedge\vec{H}).\overrightarrow{\text{grad}}\,f - \frac{f}{c}\frac{\partial c}{\partial t}.E.H.\right|$$

est égal à

$$\left|\frac{\partial f}{\partial\vec{c}}(-\overrightarrow{\text{grad}}\,(c^2) - \frac{\partial\vec{c}}{\partial t}) + \vec{c}.\overrightarrow{\text{grad}}\,f\right|.\frac{E.H.}{c^3}$$

par ailleurs

$$\frac{1}{c^2}.f.\frac{\partial}{\partial t}\frac{(\varepsilon.E^2 + \mu.H^2)}{2} = \frac{1}{c^2}\frac{\partial}{\partial t}f.\frac{(\varepsilon.E^2 + \mu.H^2)}{2} - \frac{\partial f}{\partial t}.\frac{E.H.}{c^3}$$

on obtient donc

$$\text{div}\,(\frac{\partial\vec{p}}{\partial\tau}) = -\int \frac{1}{c^2}.\frac{\partial}{\partial t}\left|f\,(\frac{\varepsilon.E^2 + \mu.H^2}{2})\right|.d\Omega \qquad (20)$$

car

$$\frac{1}{c^3}.\left|\frac{\partial f}{\partial t} + \frac{\partial f}{\partial\vec{c}}(-\overrightarrow{\text{grad}}\,c^2 - \frac{\partial\vec{c}}{\partial t}) + \vec{c}.\overrightarrow{\text{grad}}\,f\right| = 0 \quad \text{(formule (9))}$$

Comme c ne dépend que de la variable $\vec{r}$ (c ne varie pas avec la direction $\vec{\omega}$, la fréquence ν de l'onde, la phase) on peut le sortir de l'intégrale (20) :

$$\text{donc} \qquad \text{div}\,(\frac{\partial\vec{p}}{\partial\tau}) = -\frac{1}{c^2}.\frac{\partial\rho}{\partial t} \qquad \text{(car formule (14))}$$

$$\text{comme} \quad \rho_m = \text{Cste} \qquad \text{div}\,(\vec{v}) = \frac{1}{c^2}\frac{\partial c^2}{\partial t^2}$$

$$\text{dérivons} \quad \text{div}\,(\vec{\gamma}) = \text{div}\,(\frac{\partial\vec{v}}{\partial t}) = -\frac{1}{c^2}.\frac{\partial^2(c^2)}{\partial t^2} - \frac{1}{c^4}(\frac{\partial c^2}{\partial t})^2$$

comme c est très grand, le second terme est négligeable, donc :

$$\text{div}\,\vec{\gamma} = -\frac{1}{c^2}.\frac{\partial^2 c^2}{\partial t^2} = -\frac{1}{c^2}.\frac{\partial^2 v}{\partial t^2}$$

III - Démonstration de la formule : $\vec{\gamma}_g = -G.\frac{M}{r^2}\vec{u}$ (γ_g :accélération de gravitation)

En prenant la formule (18), on pose v = 0 ; lorsque r grand :

$$\frac{\sin(\sqrt{r^2 + \alpha_i^2} - r)}{\alpha_i^2} \quad \text{tend vers } 1/r.$$

Donc on obtient : $c^2 = c_0^2 - \frac{GM}{r}$ (21 bis) à partir de la formule (18)

comme $\vec{\gamma}_g = -\overrightarrow{\text{grad}}\,c^2$ (19) alors $\vec{\gamma}_g = -\frac{GM}{r^2}\vec{u}$ ([illegible])

IV - Démonstration de la formule : $c^2 = \frac{c_0^2}{\sqrt{1 - \frac{v^2}{c_0^2}}}$ ([illegible])

Celle-ci n'a pas été faite. Pour cela il faudrait améliorer la formule (18) afin que l'intégration de :

$$\frac{1}{\tau}\int_{\tau}\frac{1}{\varepsilon}\,.\,d\tau \quad \text{donne} \quad \frac{1}{\varepsilon_0\sqrt{1-\frac{v^2}{c_0^2}}} \quad \text{avec } \tau$$

τ élément de volume à déterminer entourant la particule. Car comme μ = cste on retrouverait :

$$\frac{1}{\varepsilon.\mu} = \frac{1}{\varepsilon_0.\mu_0}\;\frac{1}{\sqrt{1-\frac{v^2}{c_0^2}}}$$

qui n'est autre que

$$c^2 = \frac{1}{\sqrt{1-\frac{v^2}{c_0^2}}}\;c_0^2$$

Nous avons donc réussi à démontrer toutes les formules de Monsieur VALLEE permettant de démontrer dans son livre certains effets. Actuellement on pense qu'ils sont, en général, dus à la relativité. Si la théorie de Monsieur VALLEE était vérifiée, beaucoup d'idées communément admises seraient remises en cause et en particulier les démonstrations relativistes.

Des formules de Monsieur VALLEE n'ont pas été démontrées, comme :

$$\rho = \rho_0 - \frac{1}{8.\pi.G}\,.\,\gamma_g^2 \qquad (23)$$

avec ρ : densité d'énergie dans l'espace où règne le champ de gravitation ρ_g. ρ_0 : densité d'énergie dans le vide de matière. π = 3,14. G : constante de gravitation.

On ne peut l'obtenir avec nos hypothèses (5) et (9) car nous ne pouvons obtenir la formule approchée de la mécanique classique :

$$\text{div}\,\gamma = 4\,.\,\pi\,.\,G\,.\,\rho_m \qquad (24)$$

qui a été employée par Monsieur VALLEE, dans son livre / 2 /, pour démontrer la formule (23). De toute manière, il n'existe actuellement aucun moyen expérimental de vérifier cette dernière.

Monsieur VALLEE arrive à démontrer la formule de la de la planète Mercure en employant la formule

$$\Delta\,c^2 + \frac{1}{c^2}\,\frac{\partial c^2}{\partial t^2} = 0 \qquad \text{(combinaison de (19) et (20))}$$

Mais, par contre, il n'arrive pas à retrouver le résultat expérimental de la déviation des rayons lumineux pour le champ de gravitation avec la formule (21 bis). Il explique cet écart entre son résultat théorique et le résultat expérimental, par la déviation supplémentaire due à l'indice de réfraction de l'atmosphère de la couronne solaire (Remarque : il existe un autre effet causant des déviations des rayons, c'est l'effet plasma de la couronne (voir / 11 /)).

La formule :

$$\gamma = \frac{1}{\rho}\,.\,\frac{\partial(\vec{E}\wedge\vec{H})}{\partial t} + \left(-\frac{1}{\rho^2}\,.\,\frac{\partial\rho}{\partial t}\,.\,(\vec{E}\wedge\vec{H})\right) \qquad (25)$$

de la théorie, démontrable par les axiomes précédents, n'a aucun intérêt pour la propulsion car quelque soit la décomposition en série de Fourier des champs $\vec{E}$ et $\vec{H}$, le γ trouvé n'a jamais de composante continue, sauf si l'on suppose $\rho \neq$ constante et le terme entre parenthèses non négligeable (+)

Pour les scientifiques intéressés, la démonstration de E = hν de la théorie syn, n'étant pas pour l'instant trés rigoureuse, il serait souhaitable de la revoir.

En effet, la formule E = h.ν trouvée, permet d'expliquer de façon très intéressante l'effet Mössbauer. Un modèle rigoureux du photon aurait sûrement aussi l'avantage de mieux expliquer et retrouver l'atome de Bohr et la formule de Louis de Broglie.

Pourquoi ai-je tenté la formalisation de la théorie synergétique ? parce que dans sa forme actuelle, elle comporte des erreurs. En effet, l'hypothèse simplificatrice ρ = constante, de la démonstration de la formule (25) dans la référence / 3 / est en contradiction avec la formule (23) de Monsieur VALLEE.

(+) Monsieur VALLEE ne trouve que la formule $\gamma = \frac{1}{\rho}\,\frac{\partial(\vec{E}\wedge\vec{H})}{\partial t}$ car il suppose ρ = constante.

Les démonstrations des formules (19) et (20) dans la Conférence / 4 / sont erronées à cause de l'erreur de la troisième ligne avant la fin de la page 12 de cette Conférence.

Personnellement, même si je pense que les études indiquées dans la bibliographie ici en référence / 5 / infirment l'idée de la "captation d'énergie diffuse" imaginée par Monsieur VALLEE, je pense que le modèle de la théorie synergétique retrouve bien, et de façon plus simple, des résultats de la relativité, donc n'est pas à rejetter mais à vérifier.

Malheureusement la théorie ne donne pas la clef de la propulsion des OVNIS même si elle donne une idée vague de la possibilité de réalisation d'une turbine à énergie cosmique. En effet, la seule formule de propulsion (25) est inutilisable, comme nous l'avons déjà dit (si ρ est constante). Il reste donc encore beaucoup de choses à développer dans cette théorie. (A voir s'il ne serait pas possible d'orienter le puits d'aspiration d'énergie causée par une particule afin de créer un déplacement dans une direction des particules ou d'un engin).

BIBLIOGRAPHIE.

1 - " Une hypothèse sur la propulsion des soucoupes volantes " par le lieutenant Plantier. Revue " Force Aérienne Française " (Juin 1954).

1Bis - " La propulsion des OVNI " par J. Plantier. (Mame éditeur. Epuisé .).

2 - " L'énergie électromagnétique et gravitionnelle " par René-Louis Vallée . (Masson).

3 - Exercice de synergétique " Quantité de mouvement et accélération associée à une onde ". Editeur S.E.P.E.D.

4 - Bulletin numéro 156 (Juin 1972) du cercle de Physique Alexandre Dufour, 4 rue Charon Paris 9 ème.

5 - " Electrons découplés et diffusion anormale des électrons piégés dans les miroirs locaux du Tokamak T.F.R. "
Nuclear Fusion Review, 16 - 3 (1976)
" Runaway electron in Tokamak discharge " (Euratom, Rapport, Frascati, Novembre 1977). H. KNOEPFEL.
Etude des électrons découplés. (Thèse CEA, Fontenay-aux-Roses, Juin 1978. N. Siakavellas.

6 - " La théorie cinétique des instabilités du faisceau d'électrons découplés dans les Tokamaks ". Revue Nuclear Fusion, 18 - 3 (1978).

7 - Décharge à fort courant " in Plasma Physics and Controlled Nuclear Fusion Research. C. R. 5 ème Conf. Int. Tokyo, 1974, 1. A.I.E.A. Vienne (1975) 135.

8 - Tableau comparatif Relativité-Théorie synergétique. (S.E.P.E.D.).

9 - " La théorie synergétique ". Club de Recherche de l'INSA, 69261 Villeurbanne cedex. Chez Benjamin LISAN, 23 rue de Marigny 41500 Menars Cedex 513. Franco 20 Frs.

10 - " Théorie des sondes dans les plasmas ". J.F. Denisse et J.L. Delcrois. Dunod - p.124.

" Ondes dans les plasmas " D. Quemada. (Edition Hermann). P. 281.

11 - " The Sun ". Gibson.

documentation service

Notre service de documentation à pour but de mettre à la disposition de nos lecteurs tous les ouvrages se rapportant au phénomène OVNI. Nous ne voulons pas que ce service soit commercial, mais qu'il donne la possibilité à nos lecteurs de se procurer des livres quelquefois introuvables dans leur région.
Pour commander, envoyez-nous la liste des ouvrages que vous souhaitez accompagné du réglement. ENVOI IMMEDIAT.
Adresse : Service de documentation du GEOS 77510 REBAIS.

Aux limites de la réalité. Jacques Vallee. Hyneck.	51 f
Le temps et l'espace. Maurice Chatelain del la Nasa.	49 f
L'invisible sous les mers. Ivan Sanderson.	43 f
Les humanoides. Jean Ferguson du Canada.	75 f
Face aux estraterrestres. Ed de poche.	17 f
Sciences fiction et Soucoupes Volantes. B. Meheust.	70 f
La mémoire des OVNI. Jean Bastide.	60 f
Hypothèses Extraterrestres. L'autre monde.	40 f
Un mynthe moderne. Young	20 f
Le dossier secrêt des OVNI. A Schneider. Photos.	68 f
Le nouveau dossier des OVNI . Bourret. Ed de poche.	18 f
Rencontre rapprochée du 3ème type. Le livre du film.	55 f
Mystérieux Objets Célestes. Aimé Michel.	60 f*
Les OVNI du temps passé. Chr. Piens.	17 f
Et si le OVNI n'existaient pas ! M. Monnerie.	55 f
OVNI trente ans de silence. L'autre monde.	40 f
J'ai été le cobbaye des extraterrestres. Miguère.	50 f
Les extraterrestres. Alex Roudène.	12 f
Soucoupes volantes, problème mondial .	12 f
Le mystère des OVNI. Jack Perrin.	60 f
Ces OVNI qui annoncent les surhommes. Viéroudy.	58 f
Les OVNI, dossiers noirs des services officiels.	12 f
Le collège invisible. Jacques Vallée	48 f
Le nouveau défi aux OVNI. J.C. Bourret	45 f*
Alerte aux OVNI. E.M. Archeachon.	60 f
Des soucoupes volantes aux OVNI. Bougard	56 f
Preuves de l'existence des soucoupes volantes. Ribéra.	48 f
Procès aux OVNI. Antonio Ribera.	46 f
Ces mystérieux OVNI. Antonio Ribéra.	55 f*
Face aux extraterrestres. Garreau. Ed. Originale.	65 f
Cosmic connection, ou l'appel des étoiles. Carl Sagan.	50 f
Ce que les gouvernements nous cachent à propos des soucoupes volantes. Jacques Pottier.	50 f
Nos ancêtres venus du cosmos. Maurice Chatelain. Nasa.	50 f
Les étrangers de l'espace. Major Donald Keyhoe	42 f
La propulsion des soucoupes volantes. Yvan Bozzonetti	60 f
A l'écoute des galaxies. Duncan.	50 F
Les OVNI dans les pays de l'Est et en URSS. Hobana.	52 f
Le procès des soucoupes volantes. Claude Mac Duff.	70 f
Les soucoupes volantes, la guerre des mondes aura-t-elle lieu ? Jacques Pottier.	50 f
Le défi de l'antigravitation. Dr Marcel Pagès.	65 f
Le guide de l'enquêteur. Sobeps.	35 f
Historique des OVNI. Sobeps.	30 f*
Le manuel de l'enquêteur avec un cahier de portraits robots d'humanoides. Réalisation Groupe Nordiste	50 f
OVNI Dimensions autres. Jacques Lob	45 f
Ceux venus d'ailleurs. Jacques Lob	45 f
Le dossier des soucoupes volantes Jacques. Lob.	45 f
La nouvelle vague des soucoup s volantes. Bourret.	41 f*
La nouvelle vague des soucoupes volantes. Ed. de poche.	20 f
Soucoupes volantes , 25 ans d'enquêtes. Garreau.	35 f
OVNI mythe ou réalité. Hyneck Ed. originale.	55 f
OVNI mythe ou réalité. Hyneck Ed. de poche.	18 f
Le livre des damnés. Charles Fort.	55 P
Black out sur les soucoupes volantes. Jimmy Guieu	50 f
Les soucoupes volantes viennent d' un autre monde.	50 f
Le livre du paranormal. Jimmy Guieu	50 f
Soucoupes volantes affaires serieuse. Franck Edward.	45 f*
Le dossier des OVNI. Henry Durrand	47 f
Disparitions mystérieuses. Patrice Gaston	46 f
Mystérieuses soucoupes volantes. LDLN-F. Lagarde	50 f*
J'ai percé le mystère des soucoupes volantes. Bordeleau	30 f
J'ai chassé les pilotes de soucoupes volantes. Bordeleau	30 f
Astronomie élementaire. Cahier de cours. A Villette	50 f
Les vrais mystères de la mer, Vincent Gaddis	50 f
Phénomènes étranges dans l'atmosphère . URSS.	30 f
Terrien ou extraterrestres. M. Granger	45 f
Le dossier des civilisations extraterrestres. Biraud/Ribes	15 f
En quête des humanoides. Charles Bowen	11 f
Le peuple du ciel ".Le Poer Trench	11 f
A la recherche des extraterrestres. A. Roulet.	11 f
Soucoupes volantes et civilisations d'outre-espace. Tarade	17 f
A la recherche des OVNI. Scorneaux J.	18 f
Le grand livre des OVNI. Pierre Delval	70 f
Chasseurs d'OVNI. François Gardes.	48 f
Premières enquêtes sur les humanoides extraterrestres.	48 f
Chronique des apparitions extraterrestres. Ed de poche.	17 f
La science face aux extraterrestres. Bourret.	46 f*
La chronique des OVNI. Michel Bougard	65 f
Les extraterre tres dans l'histoire. J. Bergier.	11 f
La grande egnime des soucoupes volantes.	15 f
Chapitre 33, oui l'us air force croit aux OVNI!	12 f
Hommes et civilisations fantastiques. Serge Hutin	11 f
A Identifier et le cas adamski. G. Dohmen	99 f
Des signes dans le ciel. Paul Misraki. Edi. originale.	60 f
Les OVNI en Bretagne. Le Boedec	45 f
OVNI la fin du secrêt. Robert Roussel.	59 f
Ils ont rencontrés des extraterrestres. René pacaut.	50 f
Aler te générale OVNI. Dr Léonard Stringfield	45 f
Les gouffres du cosmos. Pierre Kolher	45 f
Le projet blue book et les dossiers secrêts de la CIA	55 f
Connaitre les étoiles en 10 leçons, et tout pour observer le ciel. Pierre Kolher de l'observatoire de Meudon.	45 f
Tout sur les OVNI. Un excellent petit album en couleurs	30 f
A la recherche des civilisations extraterrestres. Landsburg	55 f*
OVNI, le premier dossier complet des rencontres rapprochées en France. Par Michel Figuet.	105 f
OVNI l'armée en parle. J.C. Bourret.	49 f
Apparitions d'OVNI. Album	120 f
Les OVNI, voyageurs du temps. Hervé Laronde.	60 f
Contact du 4 eme type. Pierre Delval.	55 f
La chaine bleue. Albert Ducrocq	49 f
OVNI, nous ne sommes pas seuls. Johanna Von Buttlar	49 f
Civilisations extraterrestres. I. Asimov.	65 f
Première guerre spatiale de Pierre Kolher.	47 f
Les apparitions d'humanoides. Zurcher.	55 f*
Les Objets volants non identifies ou la grande parodie	55 f
OVNI ou le noeud gordien. Thierry Pinvidic	57 f
Nouveaux rapports sur les OVNI. Allen Hyneck	50 f
La grande peur martienne. Bartel-Drucker	50 f
Guide du chasseur d'OVNI. Chr de Zan.	5o f
Le nauffrage des extraterrestres. Michel Monnerie	60 F

NOS OUVRAGES ETRANGERS:

UFO exist ! Par Paris Flammonde.	30 f
The Hyne k UFO Repo t. Allen Hyneck	30 f
UFO a scientific Egnima. D. A. Sergent	25 f
The Keta réticul incident. L'affaire Hill. Recommandé	45 f
The Writhg field sto y. James Moseley	60 f
Secret other UFO. Provient des USA	65 f
This baffling wordl. John Godwin	25 f
OVNI documentos officiales del governementos espagnol, en espagnol. Belle présentation.	75 f
OVNI el fenomena atterizaje. Ballester Olmos.	75 f
Allien from space. Major Donald Keyhoe	25 f
Proje t Blue Book. photocopié . US Air Force.	25 f
Project Magnet. Photocopié	50 f
UFO en West en Oost. Ion Hobana. Illustré.	60 f
Flying saucer a e hostile. Brad Steiger	25 f
Flying saucer other space. Donald Keyhoe	25 f
UFO a scientific débat. Carl Sagan.	90 f
UFO Robert Chapman.	25 f
UFO what on earth is happening. John Weildon	25 f
Invisibles résidents. Ivan Sanderson.	25 f
The flying saucer story. Le Poer Trench	25 f
UFO experience. Hyneck.	70 f
UFO the amérića sciene. Michael Hervey	80 f
The humanoides. Charles Bowen.	25 f
Visitor from space. John Keel	25 f
Flying saucer from the 4ème dimension.	25 f



L'HISTOIRE DES SOUCOUPES VOLANTES EN DIAPOSITIVES.

UNE REALISATION DU GEOS.

Nous avons édité 7 séries de diapositives afin de mieux faire connaitre le problème des OVNI. Format 24 X 36, en couleur, chaque série est accompagnée d'une notice descriptive de chaque vue.

Chaque série est composée de 12 vues. Une collection INEDITE qui ne pourra que vous émerveiller. Réalisation soignée. Belle présentation.

La série : 42 Frs

3 séries : 120 Frs

Les 7 séries : 260 Frs

SERIE 1 : BAIAN KARA OULA, Il y a 10 000 ans, près de la chine...
SERIE 2 : NICE 1608, le survol de la ville par des OVNI !
SERIE 3 : DIAPORAMA UFOLOGIQUE. 12 vues d'OVNI.
SERIE 4 : LES EXTRATERRESTRES, problème de notre temps
SERIE 5 : Les OVNI EXISTENT, ces photos le prouvent !
SERIE 6 : Les HUMANOIDES, portraits robots en couleurs.
SERIE 7 : CES ENGINS QUE L'ON APPEL SOUCOUPES VOLANTES.

LES AUTRES REALISATIONS DU G.E.O.S.

Agrandissements forme po ter de :	
PHOTO 1 Prise au large du Brésil en 1958. 50X90 envi.	25 f
PHOTO 2 Prise à Zanesville (Ohio) 50X 90 envi.	25f
GRAVURE ANCIENNE représentant un phénomène insolite datant de 1566. Papier parchemin. 40X60 cm	30 f
ENCORE QUELQUES BOUSSOLES de poche.	40 f
Serie de 18 CARTES POSTALES sur les OVNI.	20 f
CARTE DU CIEL MOBILE Planiciel.	35 f
LOT de 5 autocolants du GEOS en plastique. Très bien.	15 f
Le Pare-Soleil LES EXTRATERRESTRES pour autos.	
Insigne en métal représentant un UFO. 3 couleurs.	25 f

POUR VOTRE PUBLICITE, POUR DOCUMENTER VOS AMIS ,DEMANDEZ NOTRE LOT DE PROSPECTUS : Gratis.